



Le maurrassisme au Canada français

Pierre Trépanier

Numéro 53, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012962ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1012962ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, P. (1999). Le maurrassisme au Canada français. *Les Cahiers des dix*, (53), 167–233. <https://doi.org/10.7202/1012962ar>

Résumé de l'article

C'est par manque de contextualisation et faute d'avoir fait les distinctions nécessaires qu'on a tantôt exagéré, tantôt sous-estimé le rayonnement de Charles Maurras (1868-1952) et de son école au Canada français. L'influence de l'Église catholique, la culture politique franco-britannique ainsi que les exigences de l'histoire et du milieu n'autorisaient tout au plus dans la vallée du Saint-Laurent, qu'un accueil critique. Si le traditionalisme québécois, même sous sa forme groulxiste, ne peut attribuer ni sa naissance, ni son essor au maurrassisme, il lui doit en revanche une plus claire conscience de lui-même.

Le maurrassisme au Canada français

Par PIERRE TRÉPANIÉ

Une étude parue en 1996 tentait de montrer qu'avant la Seconde Guerre mondiale la vie de l'esprit au Québec et les choix idéologiques de ses intellectuels étaient surdéterminés par une donnée de base : le Québec était une province culturelle de la France¹. Mais cette interprétation demandait à être développée avec nuance, au moyen d'une solide érudition, d'une méthode appropriée, d'un effort patient de contextualisation et d'une démonstration convaincante. Loin d'accorder toute sa place au milieu laurentien et à sa tradition particulière, y compris sa culture politique propre, l'ouvrage tisse un immense contresens et aboutit à un résultat tellement consternant qu'une sociologue y a opposé une utile mise au point. Cette dernière porte sur le « maurrasso-groulxisme² ». On voudrait ici verser quelques réflexions et quelques pièces au dossier, en rappelant que l'historien de la vie intellectuelle ne peut jamais faire abstraction du contexte. La règle vaut aussi pour le politologue, même si une titulaire d'un doctorat en science politique pouvait naguère pontifier en ces termes, sur le nationalisme de droite, après l'avoir ramené à un délire : « Décortiquer le contexte historique n'apporte rien à la compréhension du délire et ne fournit aucune clé pour le pénétrer³ ». À en croire un critique

-
1. Catherine POMEYROLS, *Les Intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Montréal, L'Harmattan, 1996, 537 p. Voir Pierre TRÉPANIÉ, « Les Intellectuels québécois de l'entre-deux-guerres selon Catherine Pomeyrols : une analyse décevante », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 225-230.
 2. Nicole GAGNON, « Sur le présumé maurrassisme de Lionel Groulx », *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 88-91.
 3. Esther DELISLE, *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Outremont, L'Étincelle, 1992, p. 33.

chevronné, ce choix méthodologique n'aurait aucune incidence sur la rigueur de l'analyse⁴.

Pourtant, en histoire intellectuelle, le contexte est un facteur explicatif essentiel. Dominick LaCapra insiste sur les rapports qu'entretiennent les textes complexes avec leurs contextes⁵. On aura remarqué le pluriel. La notion de contexte n'est pas simple, ni d'ailleurs son fonctionnement. Un sermon, un discours, un essai, un roman ou une thèse universitaire apparaissent dans un contexte donné, au sens premier. Mais ces conditions objectives nous échapperont toujours dans leur globalité, leur foisonnement et leur profondeur. L'historien n'a accès qu'à un contexte reconstitué (contexte II). Mais le texte lui-même, quel que soit le genre auquel il appartienne, pose, en dehors de lui, tantôt de façon elliptique, tantôt de façon explicite, un contexte (contexte III), par rapport auquel s'élabore sa signification. En outre, le texte se pense en fonction du passé, d'une mémoire, travaillée au préalable et retravaillée dans l'écriture (contexte IV). Tout texte doit aussi son organisation, du moins en partie, à un dialogue avec d'autres textes, antérieurs ou contemporains (contexte V). Enfin, tout texte, même la bande dessinée, se structure en réagissant à des canons propres à chaque genre, où il trouve des stratégies d'écriture, un code de bonne conduite, des règles de procédure, des questionnements reçus et valorisés, des paradigmes et des instances de légitimation (contexte VI). Ces divers contextes ne sont pas juxtaposés ; ils interagissent selon des configurations variables à l'infini. Bref, refuser de contextualiser, c'est renoncer à comprendre ; c'est aussi cultiver la naïveté en lieu et place de la méthode.

Le lecteur ne cherchera pas ici une application de ces principes. Plus modeste, le propos vise plutôt à fournir quelques éclaircissements et à poser certaines questions. Mais le lecteur gardera à l'esprit que l'analyse des contextes est absolument indispensable à l'histoire des biens symboliques, de la chanson populaire à une tragédie classique, en passant par l'*Histoire du Canada* de

4. Ramsay COOK, « The Remembrance of all Things Past », préface à la version anglaise du pamphlet d'Esther Delisle (*The Traitor and the Jew. Antisemitism and Extremist Right-Wing Nationalism in Quebec from 1929 to 1939*, Outremont, Robert Davies, 1993, p. 11) : « Though Delisle was in search of a Ph.D., not a public scandal, both her subject and the rigour of her analysis ensured the latter and made the road to her academic goal problematic ».

5. Dominick LaCAPRA, *Rethinking Intellectual History. Texts, Contexts, Language*, Ithaca, Cornell, 1983, p. 67 : « The comprehensive problem is to understand how complex texts relate to their various contexts and vice versa — and this problem itself involves an appreciation of the losses and gains attendant upon a research strategy ».

François-Xavier Garneau. Non pas que la vérité d'une œuvre réside dans ses contextes, dont elle serait un pur produit, mais plutôt que chaque œuvre se situe au carrefour de deux systèmes dynamiques de vérité, celui qu'elle a reçu et celui qu'elle élabore. La vérité de l'œuvre découle de cette interaction, encore que la connaissance que nous avons de cette dernière dépende du travail de réception auquel nous la soumettons. Comme tout travail historique prend la forme d'une discussion motivée, ce n'est pourtant pas le règne de l'arbitraire ou du caprice : la science est possible.

Quel maurrassisme ?

Par maurrassisme, on peut entendre bien des choses. S'il s'agit du corps de doctrine défini par Charles Maurras, les maurrassiens étaient en nombre infime au Canada français. Combien pouvaient professer intégralement les deux thèses fondamentales du maître français ? Premièrement, la thèse positive : la monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée est de salut public⁶. Les deux mots essentiels de cette formule sont *monarchie* et *traditionnelle*, les autres ne faisant que les développer. La formule doit être prise au pied de la lettre, dans toute sa rigueur, sa profondeur et son extension. Maurras ne laisse aucune échappatoire : « Ou la France et le roi. Ou point de roi, mais plus de France »⁷. La thèse est radicalement contre-révolutionnaire⁸. Elle appartient à la Droite de doctrine, la vraie droite, selon Stéphane Rials, qui récuse la tripartition désormais classique proposée par René Rémond⁹. Celui-ci a le tort d'assimiler les « droites situationnelles » à la Droite, c'est-à-dire de confondre centre et droite, de prendre pour une différence de nature ce qui n'est qu'un décalage dans le temps. Maurras s'insurge contre toute tentation de pactiser avec la république démocratique et parlementaire : le parlementarisme et le régime des partis sont à proscrire¹⁰. On peut être maurrassien et croyant car le positivisme dans la doctrine politique de

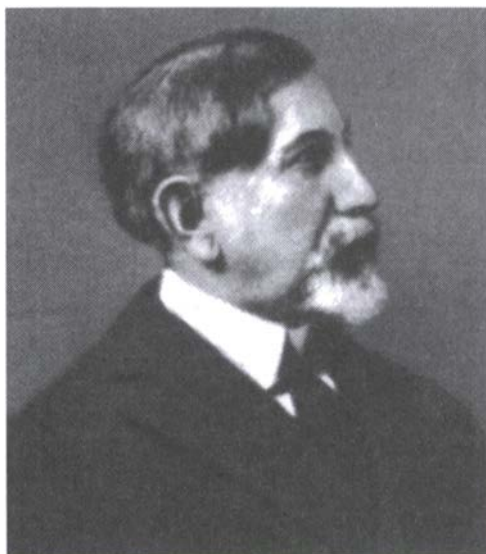
6. C'est la proposition que débattent les réponses à la célèbre *Enquête sur la monarchie*, 1900-1901, menée par C. MAURRAS (Paris, Les Éditions du Porte-Glaive, 1986, p. 101).

7. *Enquête*, p. 346.

8. Dès 1899, Maurras inscrivait sa démarche dans le cadre du « vaste mouvement contre-révolutionnaire » dont le XIX^e siècle finissant était témoin. C. MAURRAS, *Petit manuel de l'Enquête sur la monarchie*, Versailles, Bibliothèque des œuvres politiques, 1928, p. 201.

9. Stéphane RIALS, *Révolution et contre-révolution au XIX^e siècle*, Paris, Co-Édition Diffusion Université Culture et Albatros, 1987, p. 41, 49, 52, 53.

10. C. MAURRAS, *Mes idées politiques*, Paris, Albatros, 1986 (1^{re} éd., 1937), p. 217-243.



Charles Maurras (1868-1952),
écrivain, journaliste et penseur politique français

Maurras est de l'ordre de la méthode, de la démonstration, et laisse ouvert le problème de l'articulation de l'immanent et du transcendant. Mais on ne peut être maurrassien et libéral, c'est-à-dire accepter le legs de la Réforme, de la Révolution et du Romantisme : « Qui prolonge la double courbe romantique et révolutionnaire ouvre à l'Esprit une ample liberté de mourir »¹¹. Le maurrassisme n'est pas une théologie, c'est une politique, une morale et une esthétique. Toutefois, il reconnaît volontiers son accord de fond avec le catholicisme, dont il s'est fait le défenseur contre la République laïque et anticléricale.

Deuxièmement, après la thèse positive, voici la thèse négative. Elle proteste contre la « déraison libérale ou jacobine », contre les trois grandes idées révolutionnaires françaises : « le principe de la liberté politique, constitutif du système républicain » ; « le principe d'égalité, constitutif du régime

11. C. MAURRAS, *Romantisme et Révolution*, éd. définitive, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1922, p. 24^{bis}. — On ne peut être maurrassien et libéral, mais on peut être maurrassien et anarchiste. Témoin Léon Daudet, dont les nombreux admirateurs se recrutent autant hors des droites que dans leur sein. Sa popularité ne s'explique pas seulement par sa drôlerie rabelaisienne, comme le croient les distraits ; elle tient au fond d'anarchisme inséparable de la condition intellectuelle. Voir François RICHARD, *Les Anarchistes de droite*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 125 p. (Coll. *Que sais-je ?*, n° 2580.)

démocratique » ; « le principe de fraternité, constitutif du régime cosmopolite »¹². Elle traque l'ennemi : « la République démocratique et centralisée n'est que la couverture et l'instrument des quatre États confédérés (juif, protestant, maçon, métèque) »¹³. De là découle un programme d'action : « même au point de vue intellectuel et moral, rien de décisif n'est possible, nul retour à la santé de l'esprit français ne sera assuré tant que les sommets de l'État n'auront pas été reconquis et rendus à des mains très sûres ». D'où le *Politique d'abord*, dans l'ordre de l'action, non dans l'ordre de la dignité. « L'Action française, récapitule Maurras, est allée au Roi parce que le Roi seul signifie la nation et la tradition, le passé et l'ordre, l'avenir et le progrès ». Le maurrassisme ne peut devenir un fascisme qu'au prix d'infidélités de doctrine radicales : renoncer au roi, renoncer aux libertés et à l'ordre traditionnels fondés sur l'harmonie des deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, s'oublier au point de souscrire au totalitarisme.

Quelques mises en garde s'imposent. On ne saurait réduire le rôle de Maurras à celui de chef de file de l'antisémitisme ; ce dernier titre n'aurait pas suffi à lui assurer l'incomparable réputation que l'on sait comme penseur politique. Maurras, il est vrai, désigne Drumont par les mots « mon maître, notre maître ». En fait il n'était qu'un des maîtres de Maurras ; le rôle de Comte paraît plus grand. Évidemment, tout dépend de la façon de comprendre les relations de maître à disciple. Maurras, qui était une sorte de génie littéraire, assimilait et transformait ; il répétait peu. Victor Nguyen est le grand spécialiste à consulter si on veut explorer les influences formatrices de la pensée du théoricien royaliste¹⁴. Rappelons que l'antisémitisme de Drumont était principalement religieux, économique et politique ; l'aspect physioraciste est resté secondaire chez lui. Ce dernier point est encore plus vrai chez Maurras. Le lecteur pressé risque de comprendre que le mot de *sang* qui se rencontre assez souvent sous sa plume renvoie au racisme alors qu'il signifie simplement soit l'héritage culturel accumulé par les familles, soit la désignation du souverain par la primogéniture mâle au sein de la famille royale. Quant à l'idée de décentralisation territoriale et administrative par délestage de l'État ramené à ses fonctions régaliennes, elle ne pouvait que plaire aux partisans de la subsidiarité et, particulièrement, à tous ceux qui appartenaient à la famille de pensée leplaysienne. Frédéric Le Play, autre maître de Maurras, dont la doctrine

12. *Romantisme et Révolution*, p. 21-21^{bis}.

13. C. MAURRAS, *Kiel et Tanger*, éd. définitive, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1921, p. 363.

14. Victor NGUYEN, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique vers 1900*, Paris, Fayard, 1991, 958 p.

sociale porte l'empreinte, a exercé une sorte de magistère sur l'enseignement social québécois du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.

Par *maurrassisme*, on peut vouloir signifier la doctrine de Maurras moins le royalisme. Pour Maurras, cette position n'est soutenable que par rapport à d'autres pays que la France. Mais Maurras n'épuise pas le maurrassisme ; dans l'esprit de certains maurrassiens, ce royalisme peut à la limite se concevoir sans roi, même pour la France. Weber a raison sur ce point du moins : « on applique le terme "royalisme" à ce qui est en réalité un traditionalisme qui ressasse inlassablement un passé à élite multiple, consacré par une mythologie historique »¹⁵. Pour sa part, Maurras, logique avec lui-même, avait proposé une doctrine politique pour la France ; jamais il n'avait envisagé d'universaliser son enseignement. Ses disciples hors de France pouvaient adapter le maurrassisme à leur contexte particulier par une déconstruction-reconstruction de l'enseignement du maître, qui laisserait intacte sa synthèse traditionaliste, moins le royalisme. Cela suppose une entière adhésion à la Contre-Révolution et l'abjuration des principes révolutionnaires, même domestiqués dans le parlementarisme des démocraties libérales. C'est en prenant « le contre-pied du formulaire libéral » que Maurras est devenu chef d'école. « Mais de quelle école ? » se demande Jean-Jacques Chevallier. « De l'école néo-monarchiste sans doute, mais beaucoup plus authentiquement de l'école contre-révolutionnaire, désormais nationaliste »¹⁶. La passion nationaliste volait au secours de la raison contre-révolutionnaire. Le nombre des maurrassiens canadiens-français se gonfle alors de quelques unités, qui composeraient un bien maigre phalanstère. Ces conditions posées, encore faudrait-il savoir dans quel sens on peut être dit maurrassien : d'inspiration ? ou de confirmation ? ou de simple convergence ?

Enfin, le maurrassisme peut être allégé d'une bonne partie de sa rigueur logique et métissé d'éclectisme. On parlera alors de sensibilité maurrassienne. Le phalanstère devient un peu plus bruisant, mais sa culture perd en unité et en cohérence. Qualifions, si l'on veut, de *néotraditionalisme* ses traits dominants les plus caractéristiques. Mais toujours, dans les trois acceptions ci-dessus, le maurrassisme est d'abord une doctrine politique. Pour le Canadien français, chaque acception se dédouble, selon qu'il prend parti à propos de la situation française ou

15. Eugen WEBER, *L'Action française*, traduit de l'anglais par Michel Chrestien, Paris, Fayard, 1985, p. 572.

16. Jean-Jacques CHEVALLIER, *Les Grandes Œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1970 (1^{re} édition, 1949), p. 233.

de la situation québécoise. Six types de maurrassisme s'offrent donc à qui cherche une doctrine politique.

Il est possible de percevoir ailleurs et sous d'autres formes des influences maurrassiennes, un peu perdues parmi des tendances qui leur sont étrangères. Des influences de rencontre, pourrait-on dire, nées d'affinités littéraires ou esthétiques, d'effets de mode ou, tout bonnement, du jeu des circonstances. Mais alors l'objet coule entre les doigts comme du sable et défie l'analyse exacte. On reconnaîtra un certain style d'action intellectuelle, un certain registre de l'écriture, une conception particulière de la polémique civique. Témoin ces lignes de Victor Barbeau dans un hommage à Omer Héroux : « Les jeunes barbares que nous étions, mes camarades et moi, ne prisons guère un langage aussi serein, aussi impassible. *L'Action Française, La Libre Parole, La Justice, La Lanterne, L'Autorité*, ces boute-feux de la presse parisienne d'avant la guerre de 1914 que nous devions au *Devoir* d'avoir découverts, nous avaient électrisés »¹⁷. Le journal de Maurras est au premier rang de cette énumération de la presse nationaliste du début du siècle, mais il voisine avec *L'Autorité*, organe des bonapartistes. Les prédilections et les répugnances de Barbeau, hormis le régionalisme littéraire, son élitisme naturel, son amour des classiques ont pu l'attirer un temps vers le maurrassisme non politique, mais on doute qu'on puisse le qualifier de maurrassien. S'intéresser à Maurras, observer avec amusement Léon Daudet embrochant ses adversaires, réfléchir avec Jacques Bainville ou s'émerveiller de l'esprit de Pierre Gaxotte ne suffit pas à vous transformer en maurrassien.

À la rencontre du maurrassisme (1909-1913)

Au Canada français, l'intérêt, souvent accompagné de réserves, pour l'école de Maurras se manifeste bien avant l'entre-deux-guerres, et les communications ne sont pas à sens unique. En 1909, la *Revue critique des idées et des livres* fondée à Paris l'année précédente et pour lors très maurrassienne¹⁸, attira l'attention de ses lecteurs sur le fait que le public canadien-français avait une bonne connaissance du néoroyalisme :

17. Victor BARBEAU, *La Face et l'envers. Essais critiques*, Montréal, Les publications de l'Académie canadienne-française, 1966, p. 80.

18. Eugen WEBER, *L'Action française*, p. 99.

Un journaliste canadien très distingué, qui a fait l'année dernière un long séjour en France, M. Omer Héroux, donne à *L'Action sociale*, de Québec, un important article sur le mouvement royaliste français. [...]

On est, en général, très mal informé à l'étranger sur l'irrésistible courant qui détache des nuées démocratiques l'élite des Français ; c'est que les agences télégraphiques qui sont juives, les correspondants des journaux, protestants ou maçons, montent soigneusement la garde et nous investissent d'une sorte de blocus. Ils commencent néanmoins à être impuissants depuis quelques mois ; et nous sommes particulièrement heureux que nos frères du Canada soient, des premiers, exactement renseignés sur l'état politique de la France¹⁹.

Héroux, gendre de Tardivel et plus tard rédacteur au *Devoir*, avait écrit :

Le fait le plus intéressant peut-être de la politique française en ces dernières années, c'est la renaissance du mouvement royaliste. [...] Une école est née qui a donné aux vieux monarchistes le sentiment de leur valeur, qui a redonné à la théorie royaliste des assises positives et pour ainsi dire scientifiques, qui est en train de l'imposer à l'attention publique et l'a fait descendre dans la rue. [...]

Nous ne recherchons point, encore une fois, s'ils [les royalistes d'Action française] ont tort ou raison : nous constatons seulement qu'ils existent et qu'ils s'affirment. Cela leur a coûté jusqu'ici passablement de souffrances personnelles, — tel journaliste que je connais bien vient de finir ses deux mois de prison, — mais ni l'amende, ni l'embastillement ne les ont domptés, et cette renaissance du sentiment monarchiste coïncide avec une défaillance évidente, avouée, de ce qu'on a jadis appelé la foi républicaine. [...]

[...] À droite comme à gauche, le régime actuel a fait trop de dupes et trop de victimes. On cherche autre chose²⁰.

19. « Revue des revues », *La Revue critique des idées et des livres*, t. 5, avril-juin 1909, p. 290-293.

20. Omer HÉROUX, *L'Action sociale*, reproduit par *la Revue critique*. Sur le voyage de Héroux, voir Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, *Olivar Asselin et son temps*, vol. 1, *Le militant*, Montréal Fides, 1996, p. 431-434.

En janvier 1913, c'est au tour d'une revue québécoise de commenter un texte d'outre-mer. L'abbé Élie-J. Auclair consacre une partie de sa « Chronique des revues » à « Ce que pense un royaliste de France des Canadiens français », en l'occurrence Maurras lui-même, dans *L'Action française* de Paris, août 1912. Il vaut la peine de citer le texte de présentation rédigé par l'abbé :

Sous la signature de son directeur, M. Charles Maurras, *L'Action française* nous consacrait [...] un long article plein de réflexions, la plupart fort justes et quelques-unes plutôt curieuses. M. Maurras, tous ceux qui lisent les journaux de France le savent, est d'abord et avant tout un royaliste. Il n'est même rien que cela. Il croit à la religion, je pense, comme à une force morale précieuse ; il croit au catholicisme comme à la religion traditionnelle de la France... Mais je doute s'il croit en Dieu. Il faut donc ne pas le lire les yeux fermés. Et quand, dans cet article que nous signalons, il nous exhorte, « au lieu de demander les capitaux à la France (des Juifs) »... à « en expédier plutôt aux vieux Français qui guerroyent pour nous (là-bas) en menant la guerre de l'indépendance et en travaillant à la restauration du roi », il est permis de lui dire : « Monsieur, vraiment, vous voulez nous conduire bien loin, et, pour vives qu'elles soient, nos sympathies n'iront sûrement pas jusque-là ». Il n'en est pas moins vrai que l'écrivain monarchiste, qui est un journaliste de haute valeur, a fait de notre situation comme race distincte un portrait qu'il est bon de regarder longtemps, pour réfléchir mieux²¹.

Maurras s'explique la survivance du Canada français par l'influence de la religion catholique et l'action d'un clergé patriote. Mais il s'inquiète du temps où « la religion sera débordée parce que les mœurs seront changées en partie, par le seul fait de la présence du nombre supérieur des personnes étrangères à la religion qui sut créer ces mœurs ». La concentration de l'immigration juive à Montréal l'alarme, mais moins sans doute que la contagion des idées malsaines :

La France officielle, la France libérale et républicaine, est-elle appelée à faire à ce beau pays en plein essor le mal que l'abandon de la monarchie ne lui a pas fait ? Il ne faudrait pas s'y tromper. Si la République subsiste et que les relations franco-canadiennes se multiplient [...], ce n'est pas la race canadienne-française et catholique qui en profitera. Le Grand-Orient de

21. Élie-J. AUCLAIR, « Chronique des revues. — Ce que pense un royaliste de France des Canadiens français », *La Revue canadienne*, nouvelle série, vol. 11, n° 1, janvier 1913, p. 65-69.

France a des succursales à Québec. Les idées révolutionnaires y possèdent leurs véhicules qui sont tout prêts : journaux, revues, librairies, théâtres, bibliothèques ; bientôt même on peut dire qu'un public est formé pour accueillir ces laissés pour compte de l'Europe civilisée.

Ce qui suscite chez Auclair la réflexion que voici :

Et, ma foi, sans vouloir pousser plus loin et citer toute la charge de M. Maurras contre la république libérale... et juive ou franc-maçonne, il est, croyons-nous, permis de nous étonner et de regretter que quelques-uns de nos meilleurs amis venus de France, nous reprochent, comme une faute de loyalisme à notre sang, le fait de n'aimer pas à accepter sans voir ce que nous apporte et ce que nous offre la République une et indivisible... qui était si belle sous l'Empire, mais qui, tout de même, en a un peu perdu depuis les lois que l'on sait.

Maurrassisme et traditionalisme

La question du maurrassisme au Québec ne devrait pas intéresser seulement les « antiquaires » de la pensée canadienne-française. Elle mérite l'attention des historiens parce qu'elle invite à préciser la définition du nationalisme. La discussion des rapports entre les idéologies s'embrouille presque toujours quand le débat porte sur les couples nationalisme et libéralisme, nationalisme et conservatisme, nationalisme et socialisme. La nécessaire concurrence des idéologies et leur inévitable évolution, dans une société ou une aire de civilisation, sont admises de tous et il n'y a pas lieu d'en examiner ici les raisons et la pratique. La difficulté vient en partie de ce que l'on confond le nationalisme de doctrine — le vrai nationalisme, dirait-on — avec le nationalisme de sentiment. Les positions tendent à se répartir en deux camps : ceux pour qui le nationalisme est une idéologie, en quelque sorte, de plein droit, indépendante et qui détermine elle-même ses relations avec les autres idéologies ; ceux pour qui le nationalisme est une option subordonnée à laquelle les autres idéologies recourent au gré de leurs besoins. Ainsi le libéralisme peut être nationaliste ou non. Mais cela laisse intacte la question de savoir si le nationalisme de doctrine peut être libéral. L'historien tranchera sur la base du dossier empirique qu'il aura réussi à monter, mais il ne peut échapper à la dimension théorique du débat.

Définissons l'idéologie comme un système d'idées, une structure de pensée ordonnée à l'action. Quand l'intellectuel par fonction se mue en intellectuel par vocation, c'est-à-dire qu'il s'engage dans les débats civiques — par exemple, le

savant qui quitte son laboratoire pour gagner le forum et se prononcer sur l'indépendance ou le féminisme —, un glissement s'opère du paradigme à l'idéologie. Le paradigme comme l'idéologie est une interprétation générale qui surdétermine la pensée, mais, contrairement à l'idéologie, il est intérieur à la science. Depuis la fin du XIX^e siècle en France, cette acception polémique du terme *intellectuel* tend à supplanter l'acception neutre, qui désigne celui qui fait profession de s'occuper des choses de l'esprit. Mais le phénomène était connu et analysé bien avant que le mot ne se fût répandu. En son temps, Tocqueville n'avait-il pas admirablement décrit l'activité des lettrés qui prétendent régenter les passions politiques générales et dominantes de leurs contemporains ? Quoi qu'il en soit, l'histoire intellectuelle ne peut faire l'économie d'une réflexion sur l'idéologie. L'idéologie est un agencement de notions fondamentales surdéterminées et hiérarchisées par la configuration qu'elles forment. Toutes les idéologies travaillent sur les mêmes notions de base mais elles les élaborent et les pondèrent de façon originale, leur conférant leur sens spécifique. Liberté, égalité, ordre, transcendance, nation, État, gouvernement, famille, progrès, tradition, etc. sont les matériaux de toutes les idéologies, mais chacune les définit et les met en rapport à sa façon en les subordonnant à une valeur centrale. Mais ce *travail* sur les notions fondamentales est historique, donc évolutif, et c'est la tâche de l'historien d'en reconstituer patiemment les étapes par un effort de contextualisation. Ainsi, au XIX^e siècle, le libéralisme et le conservatisme ne s'opposaient pas fondamentalement sur la conception de la famille. On n'a pas assez vu que l'individu dans le libéralisme « classique » était d'abord un *paterfamilias*, un chef de famille, tête et maître de l'unité sociale de base. La liberté du libéral n'était pas libertaire ; c'était la liberté responsable de l'homme en tant que chef de famille. Ce fait a puissamment contribué à maintenir un temps le libéralisme dans le prolongement de la tradition, lui conférant un certain tonus moral et l'attachant à une définition de la liberté comme élément de l'ordre. La liberté du libéralisme n'était pas libertaire. Le libéralisme était alors aussi antiféministe que le conservatisme, tout en se considérant comme le champion du progrès. De même, il intégrait sans trop de mal à son système la patrie, union des familles, et le peuple indivisible, guidée par l'élite de ses chefs de familles, les électeurs censitaires. Mais pour autant le libéralisme n'est pas le nationalisme. Tout discours émaillé des mots de *patrie* et de *nation*, pris en bonne part et sincèrement valorisés, ne ressortit pas nécessairement au nationalisme. Le tout est de savoir quel rang occupe telle ou telle notion dans la systématisation dont elle est fonction.

Dans le libéralisme, l'idée de liberté est fondamentale. Elle y prend un double sens : autonomie morale (c'est l'individualisme) et autonomie matérielle (c'est la propriété privée et la liberté d'entreprise). En cas d'arbitrage entre les

notions ou valeurs fondamentales, la liberté fournira le critère décisif. Dans le cas du nationalisme, la nation est première dans l'ordre politique et son intérêt doit primer. Ainsi, à strictement parler, un nationalisme libéral paraît une aberration : l'individu et la nation ne peuvent prétendre en même temps à la première place. On peut, comme Léon Dion, parler de nationalisme libéral ou socialiste, mais alors les mots ont un sens particulier : il s'agit d'un nationalisme dont le programme social est d'inspiration libérale ou socialiste. Dans ces systèmes d'idées, libéralisme et socialisme sont sous surveillance et devront se plier, en cas de conflit, aux impératifs nationaux. Dans cette perspective, la formule *nationalisme intégral* paraît redondante : comment le nationalisme de doctrine pourrait-il ne pas être intégral ? On notera ici, malgré leurs différences, la convergence entre le nationalisme de *L'Action française* de Montréal et celui de *L'Action française* de Paris, entre le groulxisme et le maurrassisme.

Reste à préciser la signification de *nation*. Le noyau dur de ce concept est culturel. Contrairement au racisme, le nationalisme est essentiellement culturel. La nation est une expérience, une histoire, une culture, en un mot une tradition. La tradition est vivante, dynamique ; elle est fidèle à son essence à travers les formes successives qu'elle revêt : elle se renouvelle dans la continuité. Le traditionaliste se refuse « à faire prévaloir la solidarité dans l'espace sur la continuité, qui est la solidarité dans le temps »²². Contrairement aux sociétés « primitives », la tradition aux époques contemporaines n'enferme pas dans le mythe et ne condamne pas à la répétition ; elle pousse même à l'examen critique : le traditionalisme, dans les termes de Maurras, est un « attachement réfléchi à la tradition »²³ : « la vraie tradition est critique »²⁴. Le traditionalisme n'est pas un conservatisme au sens d'idéologie du *statu quo*. Entre traditionalistes, le débat porte sur la distinction entre l'essentiel et l'accessoire, ainsi que sur les moyens d'assurer la pérennité de la tradition nationale. Chaque nation a sa tradition. Joseph de Maistre est antiparlementaire ; whig, Edmund Burke se fait le champion du parlementarisme britannique. Les deux sont traditionalistes et contre-révolutionnaires. Le maurrassisme est un traditionalisme ; il n'est pas tout le traditionalisme. On peut

22. C. MAURRAS, *L'Avenir de l'Intelligence*, Paris, Flammarion, 1927 (1^{re} éd., 1905), p. 133.

23. C. MAURRAS, *La Dentelle du rempart. Choix de pages civiques en prose et en vers (1886-1936)*, Paris, Grasset, 1937, p. 51.

24. C. MAURRAS, *Mes idées politiques*, 1986, p. 134.

être traditionaliste, sans être maurrassien de stricte observance²⁵. Mais les traditionalistes ont tendance à valoriser la dimension culturelle de la réalité nationale. À cet égard, la pensée de Maurras fait figure d'archétype. Si, pour lui, la patrie est « la terre des ancêtres », la nation est « leur héritage moral et spirituel, plus encore que matériel »²⁶ ; aussi le nationalisme complète-t-il le patriotisme : il défend la nation contre les ennemis de l'intérieur comme le patriotisme défend la patrie contre les ennemis de l'extérieur. Il arrive à Maurras de prendre la patrie pour la nation, d'assimiler les deux points de vue. Il dira, par exemple, que « la patrie est une *société naturelle*, ou, ce qui revient absolument au même, *historique* »²⁷. Deux observations s'imposent. D'abord, pour cet auteur et s'agissant de l'humanité, nature et histoire s'équivalent ; non pas nature et biologie : le maurrassisme n'est pas un racisme. Ensuite, il dit *société* plutôt qu'*association*. C'est que, dans son vocabulaire, l'association résulte d'un contrat et unit des volontés contractantes ; la société préexiste aux individus, qui ne sont que des maillons d'une chaîne qui unit plus de morts et d'enfants à naître que de vivants.

Les formules récentes de *nation territoriale*, *civique* ou *élective* sont étrangères au nationalisme dans la mesure où elles entretiennent la confusion entre État et nation. La nation ainsi définie relève de la pensée libérale, non du nationalisme. Du point de vue du nationalisme doctrinal, les expressions *nationalisme territorial* ou *civique* sont des non-sens. Adhérer à ces idées équivaut à ne pas être nationaliste ; c'est asservir au libéralisme l'idée de nation. Pourtant, ces distinctions sont loin d'être neuves. Déjà en 1865, George-Étienne Cartier opposait nation culturelle et *nation politique* : « Si nous nous unissons, nous formerons une nationalité politique, indépendante de l'origine nationale et de la religion des individus ». La Confédération, assurait-il aux Canadiens français inquiets, n'implique pas la fusion des nationalités ; au contraire, la nouvelle nation politique en sera la garantie. Si, pour un nationaliste conséquent, le nationalisme territorial ou civique est une coquecigrue, l'idée de nation territoriale ou civique n'est pas plus recevable si elle se substitue à celle de nation culturelle ou historique ; elle le devient si elle complète cette dernière en favorisant l'harmonie entre les communautés placées sous un même gouvernement et l'intégration des immigrants.

25. P. TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *Les Cahiers des Dix*, n° 50, 1995, p. 255-294.

26. C. MAURRAS, *Mes idées politiques*, Paris, Fayard, 1937, p. 264.

27. C. MAURRAS, *Mes idées politiques*, 1937, p. 252.

Ainsi nationalisme et traditionalisme s'appellent ; ce sont les deux visages d'une même doctrine²⁸. Maurras aimait à dire que Barrès avait baptisé le nationalisme dans un article célèbre du *Figaro* de 1890 intitulé « La querelle des nationalistes et des cosmopolites »²⁹. Une fois satisfaite l'aspiration de la nation à l'indépendance ou au moins à l'autonomie — aspiration, d'ailleurs, souvent portée par le libéralisme au XIX^e siècle —, le nationalisme ne peut être, pour reprendre la définition du *Larousse universel*, que le « parti politique qui condamne les doctrines et les institutions dont le fondement n'est pas la tradition nationale. (Il s'oppose à l'internationalisme.) »³⁰ On n'a pas assez vu que les intellectuels de *L'Action française* de Montréal se sont efforcés de mettre au point un traditionalisme, dynamique et actif. Dans l'index de l'étude classique de Susan Mann Trofimenkoff, on trouve les mots *antiaméricanisme*, *antisémitisme*, *bilinguisme*, *catholicisme*, *fédéralisme*, *impérialisme*, *nationalisme*, *séparatisme*, mais pas *traditionalisme* ou *tradition*. Cela révèle, me semble-t-il, une grave faiblesse dans l'analyse. Le nationalisme de Groulx se pensait comme un traditionalisme à la recherche de « la substance de notre passé et de nos traditions », et c'est par le traditionalisme qu'il faut passer si on veut en pénétrer le sens profond. L'historien écrivait en 1921 :

Par l'histoire qui maintient la continuité entre les générations, qui charrie de l'une à l'autre, ainsi qu'un fleuve, le flot accumulé des vertus de la race, un peuple reste en possession constante, actuelle, de sa richesse morale. Par l'histoire nous éprouverons, en nous-mêmes, comme dirait Charles Maurras, que « nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres » ; et ce sont leurs impulsions, leurs directions impérieuses qui nous pousseront vers notre avenir. Par l'histoire nous apprendrons les aptitudes de notre peuple ; elle nous dira selon le respect de quelles lois, de quelles exigences de sa nature intime, il faut aujourd'hui le gouverner, l'initier aux progrès nouveaux, aux évolutions qui n'apportent point de prospérités éphémères et factices,

-
28. On peut toutefois imaginer un traditionalisme non nationaliste, celui qui, par exemple, s'appuierait non sur une nation, mais sur une société d'ordres. Mais même alors l'idée de communauté reste centrale. Quant au fascisme, c'est la forme exaltée, révolutionnaire, contaminée par la modernité, prise par le traditionalisme dans les années 1920-1945 en Italie et dans les pays qui se sont essayés à imiter le modèle mussolinien.
29. C. MAURRAS, *Maîtres et témoins de ma vie d'esprit. Barrès, Mistral, France, Verlaine, Moréas*, Paris, Flammarion, 1954, p. 114.
30. *Larousse universel en 2 volumes*, Paris, Larousse, [s.d., © 1923], vol. 2, p. 344.

mais qui s'adaptent à la vie comme des pierres d'attente. Par l'histoire enfin restera mêlé à nos âmes, l'ensemble de nos traditions, celles du moins qui contiennent de la vie et qui ne sont que le prolongement de l'âme des ancêtres. Les traditions, comme la langue, quoique moins parfaitement, sont un signe de la race, et par cela même, un élément de durée. Qu'y faut-il voir autre chose qu'une série d'actions des anciens issues de leurs façons de penser les plus profondes, de leurs attitudes sentimentales devant les grands objets de la vie, actions si fortement liées à leur âme intime et collective qu'elles ont fini par se fixer en coutumes, en gestes permanents ? Et qu'est-ce à dire, sinon que par l'histoire, nous sera restitué, dans sa plénitude, l'être fondamental de la nationalité, celui qu'il faut chercher et que nous avons besoin de retrouver ?³¹

Et cet « être fondamental » s'est abreuvé à deux sources : la culture catholique romaine et la culture française. Chez Maurras — mais non chez ses disciples catholiques —, le catholicisme n'est considéré que dans sa réalité temporelle sans exclure le moral et l'intellectuel, mais sans référence à la transcendance. Chez Groulx, Dieu et l'Église, corps du Christ, sont l'absolu et l'universel ; à ce titre, ils sont indispensables à la tradition et à la nation canadiennes-françaises. Cela est tellement vrai que dans une conférence de 1953 Groulx s'écriait : « Nous serons catholiques ou nous ne serons rien », phrase incompréhensible en cette fin de siècle et scandale de ceux qui s'inventent un Groulx de convenance. Groulx n'est pas un moderne ; la religion n'a jamais été pour lui une idéologie ; la Transcendance veille sur l'histoire ; le providentialisme est un fait, obscur sans doute, mais indubitable.

Recenser les maurrassiens

Le recensement des maurrassiens au Canada français est chose ardue. Ils n'ont jamais eu d'existence institutionnelle : ni cercle, ni organe. De la condamnation de *L'Action française* de Paris en 1926 par Pie XI, dont la hargne envers les ligueurs d'Action française contrastait avec sa compréhension pour les communistes français, jusqu'à la levée des sanctions par Pie XII en 1939, nul n'osera s'afficher maurrassien au Québec. Les rigueurs de la Hiérarchie contre le mouvement sentinelliste franco-américain indiquaient assez que l'océan ne protégeait pas contre les foudres du Vatican. Il n'est pas sans intérêt de signaler au

31. Lionel GROULX, « Notre doctrine », Antonio Perrault, Lionel Groulx et Pierre Homier [J.-P. Archambault], *Consignes de demain. Doctrine et origines de l'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 10-11. On aura compris que les traditions ne sont qu'un aspect — et pas le plus important — de la tradition.

passage que le cardinal Villeneuve, ami personnel de Groulx, intervint efficacement auprès de Pie XII pour faire annuler les effets de la condamnation³².

Dans une lettre à Jean Bruchési du 20 août 1927, Groulx dit ce qu'il sait du rayonnement de l'école de Maurras au Canada français, mais en évitant de se placer explicitement sur le terrain des rapports entre le traditionalisme canadien-français et le traditionalisme français, plan sur lequel se révèlent les affinités les plus profondes :

Quant à l'influence de Maurras au Canada, je n'ai pu l'observer *de près* que dans le milieu de *L'Action française* de chez nous, et *d'un peu loin* dans notre clergé et nos classes professionnelles. Lors de mon séjour à Paris en 1921-1922, j'ai bien constaté également que nos étudiants de là-bas, s'ils se gardaient le loisir de parcourir un peu tous les grands quotidiens, faisaient de *L'Action française* leur journal quotidien. Qu'y cherchait tout ce monde-là ? 1. Presque tous étaient séduits par la cohérence de la doctrine nationale et politique, cohérence qui frappait et consolait par opposition avec l'effroyable émiettement de toutes les autres doctrines ; 2. Quelques-uns aimaient la franche rondeur des attitudes du journal sur les questions religieuses, la liberté de l'enseignement, etc., rondeur qui, encore ici, contrastait si profondément avec la ridicule timidité de tous les autres catholiques ; 3. Beaucoup qui ont continué d'aimer la France et qui s'accrochent à tout espoir de son relèvement, croyaient le voir poindre dans cette tentative d'une restauration monarchique, la plus sérieuse, la plus disciplinée que l'on eût encore tentée ; 4. si, à toutes ces catégories, vous ajoutez ceux, et il y en avait, qui lisaient le journal pour son allant, pour l'odeur de scandale qu'il exhalait, pour sa tenue littéraire, pour les articles de Bainville, pour son excellente revue de la presse, je crois que vous avez là une vue d'ensemble assez complète. De vrais disciples de Maurras, comme il s'en trouvait en pays étranger, tel qu'en Belgique et en Suisse, il en existait peu au Canada où la pensée politique est si courte et si étroite. Je vous avoue que, pour ma part, Maurras a contribué à me dégoûter de la démocratie. Mais je n'ai jamais complètement gobé le cher Maître. Ce grand esprit avec un grand trou par

32. Philippe PRÉVOST, *La France et le Canada d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1994, p. 191-205.

en haut³³, n'a jamais représenté pour moi la magnifique clarté de la pensée française. Daudet m'a toujours plus amusé qu'intéressé.

C'est un peu superficiel ce jugement, mais je ne crois pas qu'il y eût rien de bien profond dans l'action maurrassienne chez nous. Et n'eussent été les erreurs de tactique dans l'intervention pontificale, l'émotion n'eût pas pénétré loin dans nos milieux³⁴.

Maurras ne recruterait donc que quelques adeptes dans les professions libérales, dans le clergé et chez les étudiants. Mais combien de sympathisants ? Il n'y avait pas qu'au *Devoir* que les grands écrivains d'Action française étaient lus et appréciés. Le journaliste Ernest Pallascio-Morin confie, dans ses souvenirs, qu'à *la Patrie*, où il a appris son métier, en 1930-1932, le chef de l'information, Jean-Charles Lefrançois, « avait une idole : Charles Maurras »³⁵.

La pénétration des écrits de Maurras ne se limite pas aux collègues. J'ai acheté d'occasion il y a une dizaine d'années neuf ouvrages de Maurras ayant appartenu à l'abbé Narcisse Riou, qui avait légué sa bibliothèque au Séminaire de Rimouski. L'abbé Riou s'était procuré les premiers de ces livres en 1924 et le dernier en 1957. C'est une fidélité remarquable. Le vicaire général du diocèse de Gaspé, Paul Joncas, condisciple de René Lévesque, a bien connu l'abbé Riou, à qui il a dû son entrée au Séminaire de Gaspé. L'abbé Joncas m'a fourni les renseignements que je possède sur son ancien curé. Joseph-Narcisse-Hilaire Riou est né à Trois-Pistoles le 31 janvier 1887 ; il est mort à Rivière-au-Renard le 10 juin 1960. Ordonné en 1913, il a été vicaire à Saint-Octave de Métis et à Newport, desservant puis curé à Saint-Maurice de l'Échouerie (1917-1932), enfin curé de la paroisse voisine de Rivière-au-Renard (1932-1960). Vicaire forain, il reçut la dignité de chanoine en 1951. Peu éloquent mais bon prêtre, il était près de ses paroissiens, dont les intérêts même matériels lui tenaient à cœur. « Il était un

33. Allusion à l'incroyance de Maurras, à sa substitution de la déesse France à une Transcendance à laquelle il n'a cru que dans son enfance et dans ses derniers jours.

34. Lettre reproduite des *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 92-93.

35. Ernest PALLASCIO-MORIN, *Rumeurs (choses vécues)*, Montréal, Beauchemin, 1960, p. 23, 64-65. Aussi écrivain, auteur dramatique et poète, il s'est fait connaître à la grande époque des radioromans comme auteur et réalisateur à CKAC de 1947 à 1959. Il a collaboré à *la Presse*, à *la Patrie*, au *Canada*, au *Petit Journal* et au *Nouveau Journal*. Il a été rédacteur en chef de *Photo-Journal*. Il est décédé le 26 février 1998, à l'âge de 89 ans. *La Presse*, 27 février 1998, p. A16 et C13.

fervent de la culture française et ne savait rien ménager pour la promouvoir ». Quant à sa bibliothèque, écrit le grand-vicaire Joncas,

elle était sûrement bien garnie, grâce sans doute aux conseils judicieux de ses amis dominicains. Je sais qu'il était bien pourvu du côté Écriture sainte. Il y avait aussi le chanoine Alphonse Fortin, un fin lettré, du Séminaire de Rimouski, un grand ami à lui — ils s'écrivaient à chaque jour ou presque — qui devait également l'orienter dans ses achats de livres. M. Riou portait certes un intérêt réel à la littérature. Je sais qu'il s'était intéressé par exemple à l'œuvre de Jules Verne, de telle sorte qu'il avait en mains la collection entière de ses écrits. De sa bibliothèque, j'ai moi-même hérité des ouvrages de théologie qu'elle contenait [...]

Monsieur Riou aura eu la bonne et méritante idée de meubler bien sa bibliothèque. Je ne crois pas que ce curé était pour autant un lettré ou quelque chose d'approchant. Des loustics de ses confrères affirmaient que monsieur Narcisse achetait bien lui-même les livres, mais que c'était « tante Jeanne » [D'Amours] qui les lisait. Celle-ci était de fait la tante maternelle du curé et également sa ménagère. Et on pouvait dire d'elle qu'elle était une femme cultivée, quoique plus ou moins intéressée par la cuisine. Et puis, le curé Riou a eu des vicaires !... Ce curé était un homme d'action plutôt qu'un intellectuel³⁶.

« Le clergé canadien-français, a-t-on prétendu, a fortement subi l'influence de *L'Action française* de Paris [...] »³⁷. Une partie du clergé enseignant, peut-être, mais le clergé paroissial était trop peu intellectuel pour se mettre à l'école de Maurras et de Bainville : l'abbé Riou semble bien une exception. On doute que beaucoup de curés de campagne l'aient imité.

Rebuté par les difficultés du recensement des adhérents ou sympathisants maurrassiens, le chercheur reprendra peut-être courage devant une tâche connexe : l'inventaire des canaux ou véhicules de l'influence maurrassienne : l'imprimé (livres, revues, journaux), les études en Europe et singulièrement à Paris, les

36. Archives personnelles de l'auteur, Paul JONCAS, vicaire général du diocèse de Gaspé, à Pierre Trépanier, 27 juin 1990. Pierre Savard m'a souligné l'importance du chanoine Fortin, dont le rayonnement débordait les murs de son collège.

37. J.-P. GABOURY, *Le Nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 147.

voyages, le collège classique. Mais dans tous les cas, la prudence s'impose. On doit se rappeler que le lecteur ou l'élève n'est pas passif face au texte des auteurs qu'il choisit de lire ou à l'enseignement de ses maîtres : la réception transforme une œuvre, lui donne une pertinence subjective, opère des choix, élague, déplace les insistances. La question, qui est de savoir ce que le « consommateur » de biens symboliques en fait, ce qu'il retient, renvoie au problème de la définition du maurrassisme évoqué plus haut. Dans la lettre à Bruchési, Groulx s'attarde à la fascination pour *L'Action française* des étudiants québécois à Paris. Dans ses mémoires, il évoque une figure attachante, l'abbé Armand Chaussé (1886-1947), « étudiant en sciences, mais esprit ouvert à toutes formes de culture. L'abbé Chaussé est un passionné de l'Action française ; il en suit régulièrement les diverses manifestations ; il s'est presque donné des convictions royalistes »³⁸. Chaussé, Groulx, d'autres Canadiens de passage assistent aux conférences de l'Institut d'Action française ; l'impression laissée est grande et forte sur certains des auditeurs. Chaussé enseigne au Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu³⁹, dont il deviendra le supérieur (1930-1947). Cet établissement a peut-être été un centre de rayonnement des influences françaises de droite. L'auteur de *la Réponse de la race*, l'abbé Henri Guay (1904-1959), ordonné en juin 1930, y a été professeur en 1930-1931, avant d'être nommé vicaire à Montréal, d'abord à la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc. Son essai révèle une orientation très marquée à droite⁴⁰.

Des immigrants maurrassiens

Parmi les véhicules du maurrassisme, on oublie souvent l'immigration. Des Français d'allégeance ou de sympathie maurrassienne ont immigré au Canada dans les années 1920-1950 ; ils ont alimenté la ferveur maurrassienne. Parmi eux, Robert Rumilly est le plus connu. D'autres n'ont été que de passage, fuyant la Seconde Guerre mondiale. L'Haïtien Gérard de Catalogne, né au Cap Haïtien d'un

38. L. GROULX, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1970, vol. 1, p. 381.

39. Nommé simplement Collège de Saint-Jean, cette maison d'enseignement a été fondé en 1911 par un ami de Groulx, l'abbé Arthur Papineau, du Séminaire de Sainte-Thérèse. Le collège deviendra le séminaire d'un nouveau diocèse, érigé en 1933, sous le nom officiel de Saint-Jean-de-Québec (*Diocesis Sancti Joannis Quebecensis*). En 1909, Papineau avait assisté avec Groulx à un grand rassemblement de l'Action française à Paris où brillèrent Jules Lemaître et surtout Léon Daudet (*Mes mémoires*, vol. 1, p. 165).

40. Lambert CLOSSE [J.-Henri Guay], *La Réponse de la race. Le catéchisme national*, [s.l., s.éd.], 1936, 546 p. *Le Canada ecclésiastique. Annuaire du clergé*, Montréal, Beauchemin, vol. 45, 1931, p. 313, 795 ; vol. 46, 1932, p. 300.

père français prénommé Léo, publiera à Montréal des essais bien informés, fruit d'un séjour d'une quinzaine d'années à Paris. Admirateur de Maurras, de Daudet et de Massis, il souhaite une renaissance des valeurs spirituelles et de l'ordre catholique. Hostile à Hitler et à Mussolini, du moins, pour ce dernier, à partir de 1936, année de la formation de l'Axe Rome-Berlin, il loue Franco. Il semble avoir évolué vers le gaullisme⁴¹.

Parmi les immigrants qui sont restés, l'un des plus distingués est Jean Houpert, professeur et secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, puis doyen de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke. Venu passer deux ans aux États-Unis, il entre en relation épistolaire avec Groulx à l'été 1927, pour se procurer de ses ouvrages, dont *la Naissance d'une race*. Il se présente comme un royaliste maurrassien⁴² plutôt que royaliste de tradition et comme un catholique pratiquant, grâce en bonne partie à l'influence de Maurras. Il demande à Groulx de prier « l'Auteur de toutes choses, et la Mère de toutes Miséricordes d'éclairer le fondateur directeur de l'A.F. de Paris [...] Puisse Paris se soumettre. Puisse Rome être clémente »⁴³. Dans sa réponse, mis en confiance, Groulx, sans en avoir été sollicité, donne son opinion sur le maurrassisme. C'est le texte le plus explicite de Groulx sur le sujet qu'il m'ait été donné de lire.

L'intérêt que vous portez à l'histoire du Canada français et à sa vitalité actuelle me charme sans trop me surprendre. Vous êtes catholique et vous êtes royaliste ; l'angle est excellent pour nous bien comprendre. Cette sympathie, je l'ai trouvée, au cours de mes voyages en France, et vive et spontanée, auprès de tous les royalistes. L'Histoire de votre pays, ne datant pas de 89 pour vous et vos amis, la Nouvelle-France demeure une véritable entité historique. Pour expliquer notre mutuelle sympathie entre royalistes

41. Auguste VIATTE, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, p. 452. Gérard de CATALOGNE, *Notre Révolution*, tome 1, *Tragédie dans le monde*, Montréal, Bernard Valiquette, 1941 ; *Les Compagnons du spirituel*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945 ; *Haïti à l'heure du Tiers Monde*, Port-au-Prince (Haïti), Éditions du Nouveau Monde, 1964. *L'Action nationale* fit grise mine à *Notre révolution* : « [...] je n'ai lu que trente pages du premier volume, et je n'ai jamais pu le reprendre. Je suppose que c'est très profond et très beau ; en tout cas, ceux qui aiment les citations en trouveront plein leur souï » (Candide, « Lettres amicales. Panorama littéraire », *L'Action nationale*, vol. 18, n° 4, décembre 1941, p. 281). Merci à Pierre Savard d'avoir attiré mon attention sur Gérard de Catalogne.

42. Autrement dit, un néoroyaliste.

43. Jean HOUPERT à Groulx, 29 juin 1927, Centre de recherche Lionel-Groulx [CRLG], Fonds Lionel Groulx [FLG].

français et Canadiens, j'ai déjà dit à quelques-uns de vos catholiques républicains : « Entre un royaliste et nous, il n'y a que l'océan et cela se passe ; entre nous et un républicain il y a la mer de 89 et cela ne se passe pas ».

Inutile de vous dire que les récentes condamnations romaines ont suscité de vives impressions dans les milieux qui sont les miens. *Intéressés d'assez loin à la question purement politique*, nous avons pris l'habitude néanmoins de considérer *L'Action française* comme un *journal de défense religieuse* ; nous admirions la netteté de ses doctrines et notre conviction s'était faite, qu'au point de vue tactique, une réforme morale de la France n'était possible que par une réforme politique⁴⁴. Le Pape a jugé que la doctrine maurrassienne contenait plus de périls que de promesses de vie. Nous nous sommes inclinés, catholiques de traditions et de convictions. Avec vous, je prierai pour la conversion de votre Maître de là-bas. L'expérience que nous avons vécue au Canada depuis 150 ans nous a donné cette ferme persuasion qu'il n'est *point de vie possible pour un peuple en dehors du catholicisme*, j'entends une vie ordonnée et pleine. Seul, le catholicisme fournit les réactions victorieuses contre toutes ces inclinations fatales qui poussent les peuples à se détruire de leurs propres mains⁴⁵. Et c'est là une vérité qui doit être pour un homme de foi, une sorte de *primat intellectuel*⁴⁶.

44. C'est proprement le *Politique d'abord* de Maurras, auquel Groulx souscrit.

45. Groulx insistera beaucoup sur cette idée dans les années 1950 et 1960, celles de la Révolution tranquille des intellectuels, puis des technocrates. Cet argument est martelé dans les grands articles de Maurras.

46. L. GROULX à Jean Houpert, 29 juillet 1927, CRLG, FLG. Les italiques sont de moi. — Les auteurs ont eu tendance à interpréter de façon approximative, trop libre ou carrément fantaisiste le rôle des voyages de Groulx dans son itinéraire intellectuel. Ainsi du premier, au cours duquel Groulx serait allé cueillir la théorie raciste à l'Université de Fribourg. Combien de fois Groulx a-t-il répété cette mise au point au sujet de l'historien suisse Reynold : « Je vous avoue, en toute franchise, que si j'ai beaucoup lu Gonzague de Reynold, je ne connais ni l'homme, ni l'auteur. Je sais bien qu'un Monsieur Blair Fraser m'a fait un jour, le disciple de Reynold, de qui j'aurais emprunté ma théorie du nationalisme ou du racisme. C'est là, vous le pensez bien, simple légende d'un journaliste que la vérité n'embarrasse point. Quand je suis passé à Fribourg, Reynold n'enseignait pas encore à l'Université, au surplus, il n'avait publié qu'un volume ou deux, et encore si je me rappelle bien, les deux volumes étaient des ouvrages de littérature. Sur la carrière de l'auteur, je ne possède que très peu de notes, lesquelles m'ont été fournies par notre Consulat de Suisse. Nous avons un commun ami qui me parle parfois de l'écrivain suisse et qui parle de moi au même écrivain, et ce commun ami, c'est M. Claude de Bonnault » (L. GROULX à Jean Bruchési, 11 janvier 1955, CRLG, FLG).

L'opinion qu'expose Groulx dans ce courrier et celle qu'il exprime dans celui à Bruchési concordent pour l'essentiel avec la position qu'il défend dans ses mémoires : le maurrassisme est à bien des égards admirables, mais la pensée personnelle de Maurras souffre d'un vice rédhibitoire : favorable au catholicisme, elle n'est pas chrétienne. Mais les mémoires exagèrent les jugements négatifs sur Maurras. Une phrase comme celle-ci en dit trop pour être absolument vraie : « J'ai peu lu Maurras dont les thèses fuligineuses m'ont peu séduit »⁴⁷. Pourtant, il avoue que certaines de ses admirations se rencontrent avec celles du maître de l'Action française. Ainsi de l'*Enquête d'Agathon* (1913), pseudonyme qui cache Henri Massis, maurrassien de première force, et Alfred de Tarde : « Charles Maurras qualifiera même ces jeunes Français de “doctrinaires de l'enthousiasme et de la foi” ; mais l'on y trouvait aussi un mépris si justifié du bavardage des aînés, de leur scepticisme, de leur incohérence doctrinale, et en opposition à tout cela, une si noble soif de vérité, de concret, un esprit critique si aigu, une telle passion de santé intellectuelle, un goût si solide de l'action, et d'une action centrée sur la nation, le pays »⁴⁸. Au premier Congrès de la langue française tenu à Québec en 1912, Groulx soutient le parti du classicisme en littérature avec un exclusivisme que plus tard il jugera bien excessif. C'est le premier texte de Groulx qui fait écho aux thèmes maurrassiens et reprend ses formules. *Mes mémoires* résumant ainsi sa thèse, qui n'aurait pas déplu à Maurras : « Rejeton du vieux pays, c'est entre l'âme française du temps de Louis XIV — ou de ce qui en a survécu — et la nôtre que l'on découvrirait le plus “d'harmonies survivantes” : même foi, même esprit de croisade ou de prosélytisme, même passion de la liberté. Ces maîtres seuls seront pour nous des maîtres de survivance »⁴⁹. Plus loin, les mémoires tranchent absolument le débat sur les liens entre les deux *Action française* : « La revue [*l'AF* de Montréal] s'est donné l'allure d'une revue d'avant-garde, de combat. Elle n'a rien de commun avec l'œuvre et le journal de Maurras en France. Elle n'en emprunte que le nom. Mais elle sera vraiment d'action française, tournée exclusivement vers les problèmes du Canada français. Et son originalité sera peut-être d'en chercher la solution avec une passion fébrile »⁵⁰. Donc, en dépit d'une commune ferveur nationale, absence totale de lien organique ou institutionnel avec l'homonyme de Paris. Mais, en janvier 1917, le principal animateur de la Ligue montréalaise à

47. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 79.

48. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 188.

49. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 197-198.

50. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 306-307.

l'époque, le docteur Joseph Gauvreau, présentait ainsi la nouvelle publication : « Nos droits, nos traditions, notre langue [...] Eh bien ! nous les rappellerons, nous les restaurerons, nous les défendrons. Et tel est, en trois mots, le rôle de notre revue. Elle sera l'organe de notre œuvre, la Ligue des Droits du français, dont l'influence bienfaisante se fait déjà sentir dans tant de milieux. Organe vigilant, allègre, énergique, et surtout *traditionaliste* »⁵¹. Comme s'il avait la prescience des débats à venir, il ajoutait : « Et ainsi, sur la terre canadienne, absolument libres de tout autre groupement, national ou étranger, qu'il porte ou ne porte pas notre nom, nous poursuivrons la haute et noble et belle tâche que nous nous sommes imposée [...] » Ce témoignage, d'autant plus important qu'il précède de dix ans la condamnation, est à verser au dossier. Le traditionalisme fournit la clé des rapports entre maurrassisme et nationalisme québécois. Et Groulx est un des maîtres du traditionalisme canadien-français. Bien plus tard, voulant encourager Groulx dans sa mission intellectuelle, l'abbé Philippe Perrier écrira : « Que le bon Dieu vous accorde la santé pour publier toutes vos notes, tous vos cours. Nous avons tant besoin de directives suivant les données *traditionnelles*, si nous ne voulons pas nous suicider »⁵².

L'étape maurrassienne dans l'itinéraire de Groulx

À *L'Action française* de Montréal, on a été un temps maurrassien du premier type par rapport à la situation française ; par rapport au contexte laurentien, on se réjouissait des convergences entre deux doctrines qu'un même principe structurait : la tradition. Les mémoires de Groulx disent vrai, sans doute, si on s'en tient à un maurrassisme *pour le Québec*. Mais ils ne disent pas toute la vérité sur deux points : le maurrassisme *pour la France* et les fluctuations de l'intérêt suscité par l'école de Maurras.

Si, dans ses propres textes, Groulx cite rarement Maurras, il reprend volontiers ses formules, pour leur beauté, leur clarté, leur puissance d'évocation. Le lecteur attentif relève sans trop de mal les emprunts, même non identifiés. Comme le laisse à penser son discours au Premier Congrès de la langue française, Groulx s'est mis à lire Maurras peu avant la Première Guerre mondiale. Ce qu'il dit alors du romantisme rappelle Maurras, qu'il ne nomme pas : « Nulle nécessité non plus, je suppose, d'aller éteindre ou seulement voiler la clarté de nos âmes françaises

51. Joseph GAUVREAU, « Au public », *L'Action française*, vol. 1, n° 1, janvier 1917, p. 8-9. Les italiques sont de moi.

52. Philippe PERRIER à Groulx, 15 janvier 1943, CRLG, FLG. Les italiques sont de moi.

dans le brouillard romantique, si le romantisme, à le bien prendre, ne fut en littérature qu'une tentative révolutionnaire, un violent assaut au bon sens héréditaire [...]»⁵³. Son article de septembre 1913 dans *la Nouvelle-France* le confirme. On y trouve ces lignes : « Il faut — pour emprunter une pensée souvent citée d'un écrivain contemporain, et qui sera plus vraie ici avec une légère variante — il faut que les individus fixent et prolongent en des institutions moins éphémères qu'eux le battement furtif de la minute heureuse qu'ils ont appelé sagesse, mérite ou vertu. Seule l'œuvre durable à l'infini fait durer le meilleur de nous »⁵⁴. Pourquoi Groulx tait-il le nom de l'auteur cité ? En fait, il le nommait dans son manuscrit, mais le directeur de la revue, l'abbé Lionel Lindsay, l'invita à plus de discrétion :

Laissez moi, toutefois, vous demander une légère modification ou plutôt la suppression d'un nom (celui de Maurras) à [la] p. 20 de votre copie. — C'est un personnage fort discuté et qui, à raison de son athéisme personnel, donne sur les nerfs de quelques-uns de nos vénérables lecteurs, effrayés de voir le grand cas que l'on fait de son apologétique pontificale⁵⁵ — . La citation peut bien restée, en substituant au nom propre

53. Reproduit dans Lionel GROULX, *Dix ans d'action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 11-12. Cette citation a été relevée par Pierre GUILMETTE, « Maurras, l'Action française » et le Canada français », *Les Cahiers de Nouvelle-France*, n° 1, janvier-mars 1957, p. 24.

54. L.-A. GROULX, « Ceux qui viennent », *La Nouvelle-France*, vol. 12, n° 9, septembre 1913, p. 417-418. Cet article lui a été inspiré par un congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. — La référence n'est pas donnée, mais le lecteur qui a le moins pratiqué Maurras repérera sans peine la citation dans la préface de *l'Avenir de l'Intelligence*, paru pour la première fois en 1905. Je cite d'après l'édition définitive : « Rien n'est possible sans la réforme intellectuelle de quelques-uns. [...] eux, leurs actes et leurs exemples ne feront jamais qu'un moment dans la vie de leur race [...] s'ils n'essayent d'y concentrer en des institutions un peu moins éphémères qu'eux le battement furtif de la minute heureuse qu'ils auront appelée sagesse, mérite ou vertu. Seule, l'institution, durable à l'infini, fait durer le meilleur de nous » (*L'Œuvre de Charles Maurras*, vol. 3, *Romantisme et Révolution*, Édition définitive, avec une préface nouvelle, de *l'Avenir de l'intelligence* [...] et de] *Trois idées politiques*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1922, p. 34-35.) Cette idée est caractéristique de la pensée maurrassienne qui, ayant déserté la foi catholique, a demandé au positivisme comtien la réfutation du nihilisme. Tout l'effort intellectuel de Maurras implique une double entreprise de sauvetage : personnel, c'est la lutte contre la mort ; collectif, c'est la lutte contre la décadence nationale.

55. Après avoir publié *le Dilemme de Marc Sangnier*, en décembre 1906, Charles MAURRAS fit paraître *la Politique religieuse* en novembre 1912 et, en novembre 1913, *L'Action française et la Religion catholique*.

une désignation vague. « Une voix contemporaine » ou autre du même genre⁵⁶.

En février 1917, dans son premier article à *L'Action française*⁵⁷, Lionel Groulx mentionne Barrès, mais tait le nom de Maurras. L'écho du traditionalisme français s'entend toutefois nettement dans ce travail. Citons : « Il faudra nous souvenir que l'alliance de la pensée et de la foi est devenue chez nous un impératif catégorique de la tradition ». « Il reste que ne datant pas de 89, beaucoup parmi nous, prêtres et laïques et laïques aussi bien que prêtres, ne croient ni à la République⁵⁸ ni à la France indivisibles ». « Il en est d'un peuple comme de tout être vivant : celui-là s'inocule un principe de mort qui introduit dans sa vie un élément inassimilable. Faut-il donc tenir si grande rigueur à nos maîtres s'ils se refusent à faire de certains Métèques — si illustres soient-ils — les dieux de la jeunesse, parce qu'ils veulent protéger contre les brouillards germaniques ou slaves, la clarté de nos cerveaux latins ? » « Je ne développerai pas ce lieu commun du rôle de l'histoire pour l'éducation patriotique ». Par deux fois au moins, Groulx emprunte à Maurras, toujours sans le nommer. Dans la phrase suivante, Maurras ne peut revendiquer la propriété exclusive de l'idée, mais la formule entre guillemets est bien de lui : « À quoi bon redire qu'en nous faisant communier à l'âme des ancêtres, en nous aidant à nous comprendre comme "la minute d'une chose immortelle", nulle influence mieux que l'histoire ne révèle, avec la continuité de la tradition, le sens d'une solidarité nationale ? » Groulx lance aussi la consigne que voici : « Pour l'effort prochain, nous allons donc rapatrier nos esprits ». Or Maurras a écrit : « [...] peut-être qu'avant de rendre leur nationalité aux pays annexés par la force conviendrait-il que nos propres pensées fissent, d'elles-mêmes, retour à la patrie ». Où cela ? Dans *Quand les Français ne s'aimaient pas*⁵⁹.

56. Lionel LINDSAY à Groulx, 6 septembre 1913, CRLG, FLG.

57. L. GROULX, « Une action intellectuelle », *L'Action française*, vol. 1, n° 2, février 1917, p. 33-43.

58. Évidemment, il ne s'agit pas ici de la république comme forme de gouvernement en tant qu'elle s'oppose à la monarchie, mais de la république démocratique, laïque et anticléricale.

59. Charles MAURRAS, *Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1895-1905*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1916, p. 28. Susan Mann TROFIMENKOFF a été la première à relever l'importance de ce livre chez Groulx (*Action française. French Canadian Nationalism in the Twenties*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, p. 24).

Groulx affirme avoir peu lu Maurras⁶⁰, et il est certain que sa bibliothèque était pauvre en œuvres de Maurras par comparaison avec celle de l'abbé Riou. Mais en 1916-1917, Groulx a lu attentivement deux livres du maître français, sur la page titre desquels est griffonné un jugement : « chef d'œuvre ». À la fin de *Quand les Français ne s'aimaient pas*, Groulx indique des thèmes à retenir : « l'histoire et le patriotisme » ; « comment l'histoire fut mise au service du patriotisme » ; « programme d'action nationale ». L'autre ouvrage à avoir impressionné Groulx est *L'Avenir de l'Intelligence*⁶¹. Il note à la fin de son exemplaire la réflexion que cette lecture lui a inspiré : « Qu'il faudra lutter contre la coalition de toutes les forces d'apathie, contre la ligue des intérêts politiques. Il y a encore des hommes, pour si odieux et si extraordinaire [que cela doive] paraître qui redoutent plus que tout une reviviscence du sentiment national. Une claire intelligence des besoins et des destinées de notre race remettrait à leur véritable rang tant de fantoches, tant d'exploiteurs de l'apathie publique ». Au moment où il lit ces essais, Groulx approche de la quarantaine. Ses convictions sont établies depuis longtemps. Au collège, ses professeurs et surtout ses lectures en ont fait un militant catholique et un nationaliste. Séminariste puis professeur, il n'avait pas besoin de l'invitation de Maurras pour lire Joseph de Maistre, Veuillot, Le Play ou Barrès. Mais trouver sous la plume de Maurras, couchées dans des formules si belles, les grandes convictions de sa vie, ravissait Groulx et lui donnait de l'assurance. En France, les positivistes de la tradition reconquerraient dans l'effort ce vers quoi la religion et le patriotisme canadiens-français poussaient Groulx tout naturellement. D'ailleurs, pour le dire en passant, la pensée de Maurras, tout incroyant qu'il était, restait profondément imprégnée de l'esprit et des catégories du catholicisme de son enfance et de ses années d'études⁶². Les catholiques français des deux rives⁶³ de l'Atlantique le sentaient et apportaient d'instinct les correctifs nécessaires.

En 1925, dans une de ses grandes conférences, Groulx déplore que la politique fasse de ses compatriotes des frères ennemis. Aussi, « un jour ou l'autre il faudra écrire un livre qui portera ce titre : "Quand les Canadiens ne s'aimaient pas" »⁶³. L'allusion à l'œuvre de Maurras *Quand les Français ne s'aimaient pas*

60. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 79.

61. Charles MAURRAS, *L'Avenir de l'Intelligence, suivi de Auguste Comte, Le romantisme féminin, Mademoiselle Monck*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1917.

62. Voir James MCCARNEY, *Maurras et son temps*, Paris, Albin Michel, 1977, 294 p.

63. Reproduit dans Lionel GROULX, *Dix ans*, p. 255. Relevé par Guilmette, « Maurras », p. 24-25.

(1916) est transparente. En janvier 1921, dans *L'Action française* de Montréal, Groulx reproduit une pensée de Maurras en lui accolant cette fois le nom de son auteur : « Nul être vivant, nulle réalité précise ne vaut l'activité et le pouvoir latent de la volonté collective de nos ancêtres »⁶⁴. Même après la condamnation, Groulx continue d'employer des formules maurrassiennes, devenues des lieux communs, telles « pays légal » et « pays réel », mais il s'interdit désormais de chercher des lumières ou des confirmations de ce côté.

Rappelons que Maurras n'a pas été condamné pour racisme, mais parce que, prétendument, son utilisation de la religion à des fins politiques et l'ascendant qu'il exerçait sur les catholiques français pouvaient constituer un danger pour la foi. Groulx ne l'ignorait pas et savait distinguer les divers types de nationalisme, comme Jacques Maritain, un de ses auteurs préférés. Ce dernier affirme qu'un certain nationalisme confine au racisme et est condamnable : « Si désirable qu'il soit de satisfaire, conformément à la justice, et au sein de l'unité civile, les aspirations des diverses "nations" prises au sens de *familles raciques*, le dogme révolutionnaire du principe des nationalités (c'est l'unité d'origine qui fait la raison d'être et l'unité de la société civile, et les membres de chaque rameau ethnique doivent se rassembler en autant de nations-États) est une illusion matérialiste contraire au droit naturel, et destructive de la civilisation. J'ajoute que Maurras a pris nettement position contre le nationalisme ainsi entendu »⁶⁵. Groulx aussi, d'ailleurs.

Un autre pilier de *L'Action française* de Montréal, Omer Héroux, dont il a été question plus haut, était un fidèle lecteur de *L'Action française* de Paris, même après la condamnation mais grâce à une permission obtenue de l'archevêque, ce qui lui avait valu la mauvaise humeur d'Henri Bourassa⁶⁶. Ultramontain de conviction, continuateur de Tardivel, l'orientation préconisée par Gauvreau lui convenait parfaitement. Les collaborateurs principaux de Groulx adhéraient au traditionalisme autant pendant la Seconde Guerre mondiale que pendant la Première. Pour eux, la doctrine de *L'Action française* de Montréal, puis de *L'Action nationale* devait être — et était effectivement — un traditionalisme.

64. Reproduit dans Lionel GROULX, *Dix ans*, p. 130.

65. Jacques MARITAIN, *Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques*, Paris, Plon, 1926, p. 69.

66. L. GROULX, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1971, vol. 2, p. 324.

Comment deux revues traditionalistes s'inspirant partiellement de la même tradition, malgré des contextes sociologiques aux antipodes, n'auraient-elles pas eu plus de choses en commun que de désaccords ? *Aspects de la France*, qui succède à *L'Action française* de Paris, a bien vu la convergence et son origine, même si ce journal escamote un peu les différences doctrinales :

[...] ce sera surtout comme historien et philosophe politique que [le] nom [de Groulx] restera pour la postérité. [...] Lionel Groulx se situe dans la ligne exacte de pensée de Barrès et Maurras. Partant de son Québec natal, comme Barrès de sa Lorraine, et Maurras de sa Provence, il aboutit à des conclusions identiques, adaptées à son pays. [...] Le mouvement et la revue devinrent par la suite *L'Action canadienne-française* pour éviter toute équivoque, car quoique très proches de l'A[ction] F[ranaise] de France, ils étaient quand même typiquement canadiens⁶⁷.

Groulx admet que, dans ses discours et dans ses écrits, il emprunte à l'un ou l'autre des chefs de *L'Action française* de Paris des idées et des formules⁶⁸. Il lui arrive aussi d'aimer les mêmes livres que Maurras. Que lit-il un jour de vacances au père Rodrigue Villeneuve, futur cardinal ? *Mireille*, de Mistral⁶⁹. Dans la querelle du régionalisme littéraire, Groulx s'opposera à Barbeau ; l'incident est symptomatique, même s'il repose au fond sur un malentendu. Groulx insiste sur l'idée d'une littérature nationale et sur ce qui la distingue de la littérature parisienne, mais contrairement à ce que semble croire Auguste Viatte, cette position se serait imposée à Groulx même dans l'hypothèse où Maurras n'aurait pas existé⁷⁰. Viatte est mieux inspiré quand il observe que le nationalisme littéraire professé par Groulx a parfois été exagéré ou simplifié par des disciples plus maurrassiens que le maître ou tentés par le fascisme. Il n'empêche que, lors de son deuxième voyage à Paris, Groulx fréquente de préférence les milieux d'Action française ou ceux qui ne sont pas hostiles à cette dernière. On pourrait multiplier les notations du même genre. On n'arrive pas à se persuader que, dans le passage suivant, qui est de 1954,

67. Julien THÉVET, « Un grand Canadien : le chanoine Groulx », *Aspects de la France, hebdomadaire de L'Action française*, vol. 29, n° 1391, 22 mai 1975, p. 8.

68. Par exemple, à Léon Daudet (L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 325).

69. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 346.

70. A. VIATTE, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, p. 514.

Groulx rend fidèlement les sentiments qui étaient les siens en 1922. Il convient de relire ces lignes avec à l'esprit la lettre à Houpert : des nuances manquent.

Maurras, professeur, ne m'a pas ébloui. Il n'a jamais été pour moi, au surplus et quoi qu'on ait dit, ni l'un de mes dieux littéraires, ni un maître de pensée. Je l'ai lu, je ne l'ai pas beaucoup lu⁷¹. Je n'ai jamais trouvé que fût si impeccable ce qu'on appelait son impeccable clarté. Et par ce qu'elle contenait d'imprécis et de confus, sa doctrine politique ne m'a jamais conquis⁷². J'aimais le lire toutefois dans son journal qui me paraissait alors le plus vivant de la presse parisienne, charriant le moins de sottises⁷³.

Comment concilier ces affirmations ? En admettant, plus que ne veut le reconnaître Groulx, l'évolution intellectuelle de ce dernier. À titre provisoire, on peut fixer les étapes suivantes : avant 1906, c'est-à-dire avant son premier voyage en Europe, la double série de ses maîtres à penser français — ultramontains veuillotistes et libéraux catholiques de l'école de Montalembert — font assez bon ménage car il adopte le point de vue du grand parti catholique français, soit la défense religieuse et en particulier la promotion de l'école libre. Il admire même un républicain démocrate comme le dominicain Didon. Pourtant, son fond est ultramontain ; c'est un lecteur de Jules-Paul Tardivel. Or Tardivel n'est pas monarchiste et ambitionne même de voir un jour le Canada français accéder à l'état de République indépendante. En somme, Groulx penche du côté d'Albert de Mun, chef politique des ralliés et héros de la France catholique⁷⁴. Son séjour européen

-
71. Affirmation vraie. Il a davantage lu d'autres auteurs français contemporains, tel Jacques Maritain.
72. Il y a pourtant adhéré un temps, pour la France — non pour le Canada français —, comme il l'a avoué à Houpert.
73. L. GROULX, *Mes mémoires*, vol. 1, p. 381.
74. À l'égard du régime monarchique, les traditionalistes canadiens-français sont divisés. Par haine de la Révolution française, tous sont sans doute sympathiques à la monarchie, mais cela ne les rend pas tous hostiles à la république. Certains, comme le sénateur ultramontain François-Xavier-Anselme Trudel, sont des royalistes de doctrine (sur les opinions de Trudel, voir les indices fournis par Robert RUMILLY dans son *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Valiquette, 1941, t. 3, p. 93 ; 1943, t. 4, 3^e éd., p. 41 ; 1942, t. 5, 2^e éd., p. 285-286 ; 1943, t. 6, p. 161). Nombreux sont ceux qui accordent plus d'importance à la qualité des institutions qu'aux institutions elles-mêmes. L'ultramontain Tardivel est de ceux-là. Pierre Savard dit excellemment : « Le problème du régime idéal, monarchie ou république, semble, pour lui, secondaire. Ce qui importe, c'est que le régime soit essentiellement chrétien et ce, sans concession aucune » (*Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 68). C'est très exactement la position de Lionel Groulx, admirateur, lui aussi, de Gabriel Garcia Moreno, président de la République de l'Équateur (1861-1864, 1869-1875).

(1906-1909) l'expose directement, pour ainsi dire, à l'influence de Pie X et confirme son ultramontanisme. Je ne dis pas qu'il devient intégriste, sa position ressemblant à celle de Louis-Adolphe Pâquet. Toutefois, la condamnation du modernisme impressionne fort Groulx, qui constate que le libéralisme catholique et une partie des ralliés sont entamés par les erreurs modernes. Mais son opinion sur la politique française ne change pas. Les années de l'immédiat avant-guerre (1910-1914) amorce une transition, dont le résultat ne fait guère de doute dans les années 1920. Les lectures maurrassiennes de Groulx le convainquent que, pour la France, la relation entre les institutions politiques et le renouveau moral et religieux est étroite. Il tend à accepter la thèse néoroyaliste. Cette thèse n'a toutefois aucun intérêt pour qui veut mettre au point un programme de redressement et d'affranchissement pour le Canada français. Or la préoccupation première de Groulx, c'est le Canada français. À partir de la fin de 1926, Groulx est ébranlé dans sa sympathie pour *L'Action française* de Paris. Comme les ralliés d'autrefois, il se demande si la France catholique ne doit pas ramener la lutte sur le terrain proprement religieux. La grande époque du maurrassisme est désormais révolue. Les consciences sont troublées. Pie XI a frappé sans merci des alliés et favorisé leurs adversaires, même incroyants. Les dissidences se multiplient. Le maurrassisme semble perdre de sa pertinence de ce côté de l'Atlantique. De nouvelles forces montent : fascisme italien, salazarisme portugais, franquisme espagnol. Les deux derniers surtout, parce que plus franchement catholiques, retiennent son attention. Même le premier n'est pas sans mérite : l'impérieux Pie XI n'a-t-il pas conclu avec Mussolini les accords du Latran ? Le long de cet itinéraire, Groulx n'a guère modifié sa politique canadienne-française, même sa méfiance envers les excès et les failles de la démocratie ne l'ont pas amené à revendiquer l'abolition du parlementarisme. Au contraire, il appuie tour à tour deux partis : l'Action libérale nationale et le Bloc populaire. Tout au plus envisage-t-il la transformation du conseil législatif en chambre des corporations, mais sans vraiment s'engager dans ce débat sur les institutions. Cependant l'observateur, pas toujours parfaitement informé, de la politique européenne qu'il était aussi devenait de plus en plus droitiste. Plutôt favorable au centre droit en 1900, il s'était laissé pousser vers la droite extrême par le maurrassisme, dont les fondements étaient de toute façon en accord avec ses convictions en matière de philosophie politique. D'ailleurs on doit toujours se rappeler que, sauf les démocrates avancés, les républicains catholiques français étaient des conservateurs : ils admettaient le régime comme mode de gouvernement, mais gardaient l'essentiel de leurs réserves concernant ses postulats de base hérités de la Révolution et du laïcisme.

De *L'Action française* à *L'Action nationale*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les historiens ont constaté la faveur du maurrassisme auprès du clergé et de la bourgeoisie dans le Québec de l'entre-deux-guerres. Fernand Ouellet la relevait en 1963 et l'expliquait par les conditions historiques particulières qui ont déterminé l'évolution de la société canadienne-française et imposé à ses dirigeants leur programme politique :

Ce désir de protéger l'intégrité des institutions traditionnelles du Canada français apparaît aussi dans les attitudes du nationalisme à l'égard de la religion et de l'État. [...] Si, par certains côtés, Papineau a été un des initiateurs du mouvement laïc dans le Québec, s'il a dénoncé avec force l'emprise des clercs et des institutions cléricales, il a été aussi avec beaucoup de ses contemporains un des bâtisseurs du nationalisme clérical. À ce dernier titre, sa pensée annonce les idées du Français Maurras et de *L'Action française*, dont l'influence n'est plus à démontrer sur une portion importante de l'élite canadienne-française des années 1920 à 1930. Dans l'esprit de Papineau comme dans celui de la plupart de ceux qui le suivent, l'établissement de structures laïques dans le Québec est impensable aussi longtemps qu'une menace extérieure ou intérieure pèsera sur la nationalité canadienne-française.

Il faut bien se rendre à l'évidence. Le parlementarisme, le libéralisme et la démocratie furent avant tout des instruments servant à promouvoir les intérêts des professions libérales [...] ainsi que les intérêts et les aspirations de la nation. Toutes ces formules politiques [...] servaient éminemment bien les objectifs d'un nationalisme traditionaliste⁷⁵.

En 1922, Antonio Perrault signe un article dans *L'Action française* de Montréal consacré — le fait est si rare qu'il vaut la peine de le souligner — à Charles Maurras. Il s'agit du commentaire d'une préface où l'intellectuel français en appelle à l'union des forces latines dans le monde au-delà des différences dans les institutions politiques : « Je ne viens pas prêcher la monarchie à l'Amérique... Monarchie, République ne sont que des moyens, comme la liberté ou l'autorité. Chacun vaut ce qu'il vaut pour donner aux peuples l'ordre, le progrès, la justice, la prospérité et la paix. Il y a des pays où la république est une nécessité nationale ».

75. Fernand OUELLET, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle » (1963), article reproduit dans Jean-Paul BERNARD, *Les Idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boreal Express, 1973, p. 51.

Mais il vient enseigner la nécessité de défendre le catholicisme, base historique du monde latin : l'anticatholicisme risque de détruire « la matrice de son unité future ». Or Maurras range nommément le Canada et les Canadiens de langue française dans la latinité. Perrault approuve :

[Les Canadiens français] sont les maîtres d'un patrimoine enrichi par les habitudes spirituelles du catholicisme, par les vertus latines et françaises, désormais soutenues par des traditions venues de France et enracinées au sol canadien. Nous conserverons habitudes, vertus et traditions, nous atteindrons un plein développement, si nous savons rester fidèles à nous-mêmes, grandir dans le sens de notre être, maintenir les qualités de mesure et de clarté, d'équilibre et d'ordre dont s'enorgueillit à juste titre la race française. Il nous faut pour cela puiser notre sève morale et intellectuelle au tronc latin. Il nous faut pour cela persister à faire du catholicisme la source de notre vie spirituelle. Sa doctrine et l'Église catholique ne doivent trouver chez les Canadiens français que de respectueux et dévoués amis. Cette vérité est sans doute admise par les nôtres qui, au dire de Charles Maurras, ont l'« honneur et le bonheur de compter parmi les croyants au catholicisme ». Elle devrait l'être aussi par les Canadiens français qui n'accepteraient ni ses dogmes ni son culte. Ressemblant à cela à Maurras, il leur resterait à garder, comme lui, à l'égard du catholicisme une attitude toute de respect et d'active sympathie⁷⁶.

Perrault n'avait pas besoin de « ces très belles pages » pour soutenir ces idées fort répandues et depuis avant même la naissance de Maurras. Mais elles offraient une brillante démonstration, un argument de plus dont il aurait été sot de se priver. Perrault, élevé dans le catholicisme et formé par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, était-il pour autant un maurrassien ?

Comme *L'Action française* qu'elle continue, *L'Action nationale*, fondée en 1933, a peu publié sur Maurras : ni l'une, ni l'autre n'étaient des revues maurrassiennes. *L'Action nationale* se présentait comme « un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique »⁷⁷. À partir de 1948, sous la direction d'André Laurendeau, puis de Pierre Laporte, le traditionalisme de la revue perd de sa

76. Antonio PERRAULT, « Sur une préface de Charles Maurras », *L'Action française*, vol. 7, n° 4, avril 1922, p. 243.

77. *L'Action nationale*, vol. 11, n° 4, avril 1938, p. 2 de couverture.

fermeté. La revue se réoriente nettement à compter de 1953 ; l'éditorial de mars 1956 consomme en quelque sorte la rupture. La reprise en main par François-Albert Angers suspendra ce révisionnisme de 1959 à 1968. Cette périodisation peut nous guider dans la recherche des convergences entre *L'Action nationale* et le maurrassisme. On peut soutenir qu'avant 1948 elle reflète généralement la doctrine d'Esdras Minville, son véritable fondateur, un groulxiste fidèle.

En 1938, la revue donne, du Suisse Auguste Viatte, professeur de lettres à l'université Laval, « Deux maîtres de la pensée contemporaine. Charles Maurras et l'abbé Bremond ». L'auteur reconnaît l'importance de Maurras : « Son bilan politique, d'ailleurs, paraît aujourd'hui tout négatif. [...] Dans la sphère de la pensée, il en va tout autrement : c'est d'ailleurs ce qui justifie les inquiétudes romaines ; son œuvre est durable, et la plupart de ceux qui ont débuté entre 1905 et 1914 en ont plus ou moins subi l'empreinte »⁷⁸. Mais dans ce texte critique, les jugements défavorables l'emportent nettement et reprennent à leur compte les censures ecclésiastiques : « Ainsi nous aboutissons à l'équation : classicisme égale esprit français et latin, égale catholicisme, égale monarchie, — formule simpliste et séduisante ; et la critique de Maurras trouve son terme dans un nationalisme ». « Mais en outre le "réalisme" de Maurras est celui d'un païen ». Le propos est cependant surtout littéraire et, même de ce point de vue, reste sévère : « les outrances de Maurras sautent aux yeux, et sa raideur, et son sectarisme »⁷⁹. La condamnation du maurrassisme par l'Église constitue encore un obstacle insurmontable.

L'Action nationale ne consacre aucun article au procès de Charles Maurras en janvier 1945⁸⁰. Il est bien évident qu'un organe maurrassien en aurait abondamment parlé. En juin 1946, à l'occasion des quatre-vingt-dix ans de Pétain, mais sans mentionner Maurras, Anatole Vanier écrit : « Dans cette cruelle tragédie

78. Rappelons qu'en 1908 Groulx obtenait un doctorat en théologie, après un doctorat en philosophie l'année précédente. Il avait trente ans et était prêtre depuis cinq ans. Son idéologie de base était déjà formée et, jusque-là, ses lectures n'avaient rien eu de maurrassien.

79. Auguste VIATTE, « Deux maîtres de la pensée contemporaine. Charles Maurras et l'abbé Bremond », *L'Action nationale*, vol. 11, n° 4, avril 1938, p. 286-296. À cette époque, André Laurendeau dirige la revue ; Esdras Minville préside la ligue, de la direction de laquelle fait aussi partie Lionel Groulx.

80. Voici un beau sujet de mémoire en attente d'un auteur : le traitement du procès (24-27 janvier 1945) et de la mort (16 novembre 1952) de Charles Maurras dans les journaux et les revues du Québec comme révélateur idéologique. Une comparaison des publications franco-québécoises avec les anglo-québécoises servirait de contre-épreuve.

de 1940 il y avait pourtant place pour deux rôles français, pour ceux qu'ont tenus Pétain et de Gaulle. Amis de tous les français et *indifférents aux régimes politiques*, les Canadiens-français ont généralement cru que l'intérêt de la France demandait même le maintien de la double action de ces hommes, à la fois au profit de l'ordre intérieur et de la résistance extérieure »⁸¹. Et sur le caractère de l'épuration, cette observation : « Les procès politiques, le choix stupéfiant des jurés, les personnes accusées, les condamnations, les exécutions qui ont suivi, les activités communistes, que M. Blum appelle justement du nationalisme étranger, tout cela ne démontre-t-il pas qu'une espèce de guerre civile est venue, au contraire, et qu'elle y est encore ? »⁸² Notons que Vanier n'acceptera pas l'évolution idéologique de la revue et finira par démissionner.

La mort de Maurras, en 1952, laisse *L'Action nationale* indifférente, qui n'en souffle mot. Une seule fois est-il question de l'École de Maurras, et encore est-ce sous la plume d'un immigrant français personnaliste :

Au primat de l'économique, axiome des marxistes, au primat du politique, vœu des maurrassiens, répond pour nous le primat du spirituel. Tandis qu'entre les deux guerres, la jeunesse intellectuelle française, dans ses éléments les plus conscients, se partageait entre les clans marxistes et maurrassiens, systèmes politiques certes alimentés par des forces spirituelles mais déniaient à celles-ci le rôle moteur, le classement diffère aujourd'hui, où les ruines accumulées et l'inquiétude persistante posent à la jeunesse qui s'interroge de redoutables dilemmes et où il apparaît de plus en plus nécessaire de transcender la réalité temporelle.

La doctrine de Charles Maurras comme mode de pensée et d'agir, qui avait exercé une telle séduction sur la jeunesse de ma génération, n'a pas survécu à la guerre et aux déchirements de l'occupation. Les mouvements politiques qui se situent maintenant à la droite de notre échiquier, relevant d'un conservatisme égoïste ou d'un illusoire rassemblement, manquent manifestement d'un substrat intellectuel et spirituel.

Le marxisme demeure et s'est même fort développé, quantitativement puisque la jeunesse communiste a triplé, qualitativement aussi car dans la

81. Anatole VANIER, « Le maréchal Pétain », *L'Action nationale*, vol. 27, n° 6, juin 1946, p. 488. Les italiques sont de moi.

82. Anatole VANIER, « Le maréchal », p. 489.

jeune élite qui cherche sa voie sur ces rives, la croyance spirituelle en un monde meilleur compte plus que les revendications économiques ou politiques, nous l'avons souligné. En face de cette jeunesse ardente et convaincue se dresse une jeune élite authentiquement chrétienne⁸³.

Bref, la jeunesse maurrassienne appartenant à un passé révolu, il ne reste plus que les communistes et les chrétiens.

Il faut dire que, sous la direction d'André Laurendeau, la revue révisé ses positions et juge son passé, au moins implicitement et parfois sévèrement. C'est le sens profond de ces lignes de Jean-Marc Léger : « La conception que [les adversaires du nationalisme] entretiennent peut se ramener aux traits suivants : antisocial et profondément réactionnaire, intensément xénophobe, tourné vers le passé plutôt que vers l'avenir. D'une manière si l'on veut plus tangible, et pour exprimer cette conception en termes contemporains, le nationaliste canadien-français serait tour à tour et à la fois : antibritannique et antifrançais, comme d'ailleurs anti-étranger en général, admirateur fanatique de Franco et de Salazar, jadis et parfois encore "pétainiste", janséniste et clérical, étroitement anti-communiste, hostile aux revendications des syndicats ouvriers, perdu dans le rêve d'un Québec rural quand celui-ci s'industrialise de plus en plus, contempteur de la démocratie parlementaire »⁸⁴.

À vrai dire, quand, par la suite, la revue s'intéressera au maurrassisme, ce sera en tant que phénomène historique. L'étude la plus fouillée sur Maurras dans *L'Action nationale* a paru en 1975, œuvre de Maurice Torrelli, professeur de science politique à l'Université de Montréal. L'auteur a une connaissance approfondie de son sujet ; il le comprend, pourrait-on dire, de l'intérieur ; la psychologie ne lui est pas une barrière comme c'est le cas pour Eugen Weber : nationalisme intégral, empirisme organisateur, nation-contrat contre nation-histoire

83. André MALAVOY, « Jeunesse de France 1952 », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 2, novembre 1952, p. 127-128. Politiquement, on peut dire que le personnalisme a été un échec. Parti d'une intuition généreuse — si l'individu est membre d'une classe et d'une nation, il est surtout une personne et, en ce sens, la classe et la nation n'ont d'autre raison d'être que de favoriser son épanouissement —, le personnalisme veut animer la société moderne en la travaillant de l'intérieur par l'esprit chrétien, mais aboutit en fait au socialisme et à l'anticonfessionnalisme : il subit, lui qui devait inspirer, et finit par pratiquer la politique des autres.

84. Jean-Marc LÉGER, « Mesure de notre nationalisme. En marge d'une équivoque », *L'Action nationale*, vol. 39, n° 5, juin-juillet 1952, p. 346-347. Mais il n'y a pas rupture puisque des textes tout à fait dans la tradition de la revue sont encore insérés, tel celui-ci : Esdras Minville, « Une question d'hommes », *L'Action nationale*, vol. 42, n° 3, novembre-décembre 1953, p. 112-124.

ou nation-héritage, tout cela est exposé avec une grande clarté et avec sympathie⁸⁵. Sur la question des relations entre le nationalisme canadien-français et le maurrassisme, l'auteur donne une opinion plutôt qu'une conclusion car ce n'était pas l'objet de ses recherches.

Le nationalisme intégral a eu au Québec une influence indéniable. L'influence de Maurras se manifeste au niveau des conceptions de base des écrits des nationalistes canadiens-français⁸⁶. On retrouve la croyance à un ordre naturel impliquant la soumission au réel, celle de la sauvegarde de la nation historique, les critiques de l'individualisme politique et économique et de l'esprit égalitaire. Les solutions institutionnelles sont évidemment différentes. Alors que la nation française a été constituée par la monarchie, la nation canadienne française s'est faite sous la direction d'une élite. La solution monarchique étant évidemment inapplicable, les nationalistes canadiens-français ont donc préconisé une organisation corporative et une hiérarchie sociale accordant un rôle privilégié aux élites. Ce mouvement canadien-français devait exercer une influence déterminante auprès de certains partis politiques tels que le parti conservateur d'Arthur Sauvé à partir de 1921 et l'Action libérale nationale à partir de 1930 qui donnera naissance à l'Union nationale⁸⁷.

En 1977, Torrelli revient sur le sujet, cette fois pour examiner la question proprement dite des rapports entre maurrassisme et nationalisme canadien-français ou, plus précisément, entre maurrassisme et groulxisme. La comparaison porte principalement sur deux thèmes : la soumission au réel, réfutation de l'individualisme politique ; la sauvegarde de la nation par l'organisation de la société. « On peut conclure de cette étude rapide, écrit Torelli, que l'identité des

85. Maurice TORRELLI, « Charles Maurras et la théorie du nationalisme intégral », *L'Action nationale*, vol. 64, n° 7, mars 1975, p. 581-590 ; « L'empirisme organisateur de Charles Maurras face à l'idéologie démocratique », *L'Action nationale*, vol. 64, n° 9, mai 1975, p. 703-720 ; « Deux pôles de la pensée de Charles Maurras : empirisme organisateur et nationalisme intégral », *L'Action nationale*, vol. 64, n° 10, juin 1975, p. 791-800.

86. Cela ne constitue pas une preuve puisque les deux nationalismes peuvent avoir puisé à une source commune, mais de façon indépendante.

87. Maurice TORRELLI, « Le nationalisme intégral, c'est selon Maurras, la monarchie », *L'Action nationale*, vol. 65, n° 1, septembre 1975, p. 16-27.

thèmes développés dans une même période, dans des pays si éloignés et si différents, en l'absence d'une filiation directe, est remarquable »⁸⁸.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'ébranlement du monde des idées se répercute dans la société québécoise et jusque dans l'itinéraire de Groulx. L'anticléricalisme, la dissociation du national et du religieux, quelques audaces qui confinent à l'irrégion, le relâchement des mœurs suscitent chez lui des réactions de rejet et de fermeture. Mais en même temps, il s'applique à reconnaître des signes d'espérance, même dans la novation, pourtant la plupart du temps sans grand rapport avec sa tradition intellectuelle. Bref, dans les années 1950 et 1960, il franchit deux étapes : pour la France comme pour le Québec, il manifeste une grande ouverture dans un premier temps, refusant de condamner *a priori* même le socialisme ; puis, il se ferme de plus en plus devant les assauts de la modernité et semble perdre foi dans un redressement à court terme. On le voit, la ligne directrice qui court à travers ces méandres est bien celle indiquée par Groulx dans la conclusion de sa lettre à Houpert : le catholicisme est essentiel à toute nation historiquement catholique ; le nationalisme doit défendre le catholicisme ou se fourvoyer. Au fil de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles, Groulx aura sympathisé avec toutes les forces qui unissent la défense religieuse et la défense nationale. Sa politique n'a pas d'autre critère. Fondamentalement de droite, par doctrine et par tempérament, Groulx, nationaliste et catholique, cherchait sa voie. Et sa pensée était une pensée vivante, qui s'éprouvait. Rétrospectivement, comme il est normal, Groulx est porté à en dessiner une trajectoire trop rectiligne ; l'historien doit se prémunir contre cette pension.

Dans un courrier à Robert Rumilly en date du 6 février 1978, Jean Houpert évoque la lettre que lui a adressée Groulx en 1927 :

Selon le conformisme actuel il est interdit de dire certaines choses. Dans le cas de Groulx, de supposer, à tout le moins, qu'il n'a pas donné à sa revue le titre : *L'Action française* sans songer à l'autre *Action française* et qu'il

88. Maurice TORRELLI, « Charles Maurras et le nationalisme canadien-français », *L'Action nationale*, vol. [67], n° 2, octobre 1977, p. 102-113. L'auteur relève aussi les similitudes de méthode entre les deux *Action française*. Tous ces rapprochements posent une question : « Est-ce la conséquence d'une influence directe de Maurras sur le nationalisme canadien-français ? Pourtant, si le journal de Maurras était lu au Québec comme ailleurs, si l'abbé Groulx, comme tous les intellectuels de cette époque, n'a pas ignoré les livres de Maurras, ceux qui l'ont bien connu réfutent toute filiation directe ». Le chercheur n'a pas lui-même fait d'enquête sur cette filiation. Il explique ainsi les convergences : « À suivre la méthode et la logique du raisonnement, à lire des pages de Groulx et de Maurras, on pourrait les confondre. C'est que le problème est le même partout, pour sauvegarder la nation, il faut restaurer certaines valeurs, faire une politique naturelle et empirique ».

n'ignorait pas Maurras. Peut-être dans cinquante ans, d'autres chercheurs en feront-ils la découverte.

Pour ma part, j'ai aussi connu l'abbé Groulx ; je l'ai admiré et l'admire toujours ; j'ai été 20 ans son voisin et il lui arrivait, ou il m'arrivait d'entrer et de jaser⁸⁹.

En novembre 1976, Houpert avait préparé un article pour *l'Homme nouveau*, dirigé par Marcel Clément, au sujet du numéro spécial de *L'Action nationale* sur Esdras Minville (mai-juin 1976). Le journal parisien ne l'avait pas inséré. Dans ce travail, Houpert, qui tient Minville en haute estime, signale les pages solides et denses signées par François-Albert Angers, auquel il ne fait qu'un reproche mineur :

Peut-être aurait-il été juste dans cette analyse des fondements intellectuels et du développement des idées, de l'action, de Minville de rappeler au moins le nom du maître, à tout le moins de l'un des maîtres dont Groulx et Montpetit s'inspirèrent pour mettre au point leur pensée propre, leur méthode d'analyse du fait canadien-français, de son évolution, de son avenir. Ce maître c'est Maurras. [...]

Que Montpetit et Groulx aient été influencés par Maurras je crois pouvoir en témoigner⁹⁰.

Quels arguments, quelles preuves Houpert avance-t-il pour appuyer son affirmation ? « Montpetit, raconte Houpert, qui n'était jamais trop affirmatif, le laissait entendre ». Quant à Groulx, Houpert cite la fameuse lettre de 1927 comme pièce documentaire, à laquelle il donne une interprétation maximaliste : Groulx y déclarerait son adhésion au royalisme maurrassien. Et de poursuivre :

Treize ans plus tard [1940] je rencontrai l'abbé Groulx, puis je devins son collègue à l'université de Montréal, son voisin jusqu'à la fin de sa longue vie. Je puis témoigner que la levée de la condamnation de l'Action française en 1939 le réjouit et qu'il resta fidèle aux convictions exprimées ci-dessus. Tous ceux qui assistèrent à sa conférence du 24 novembre 1965

89. Archives personnelles de l'auteur, Jean Houpert à Robert Rumilly, 6 février 1978.

90. Jean HOUPERT, *À propos d'Esdras Minville*, novembre 1976, 5 p. Photocopie dans les archives personnelles de l'auteur.

à l'université de Montréal, marquant le cinquantenaire du premier cours qu'il y avait donné, peuvent s'en rappeler les dernières paroles : je ne renie rien de ce que j'ai été.

Houpert ajoute que Montpetit et Groulx ont étudié à Paris entre 1907 et 1910, époque où « Maurras exerçait déjà une influence profonde et reconnue sur la jeunesse ». Cette assertion n'est rigoureusement vraie que pour Montpetit, mais elle ne prouve rien : on ne peut inférer du lieu et du temps une influence certaine. Ni Montpetit, ni Groulx n'avait besoin de l'enseignement de Maurras pour se plonger dans les œuvres des catholiques sociaux français, suisses, allemands et autrichiens. Il convient de se méfier de la faute de logique que les scolastiques désignaient par la formule « post hoc, ergo propter hoc »⁹¹ : c'est le péché capital de l'historien. *L'Action française* de Paris précède chronologiquement celle de Montréal. Il ne s'en suit pas forcément que cette dernière est le clone idéologique de la première.

Robert Rumilly et l'histoire du maurrassisme au Québec

Parmi les intellectuels français d'obédience maurrassienne immigrés au Québec — dont il serait intéressant de connaître le nombre et l'action —, le plus connu est sans nul doute Robert Rumilly. Son militantisme de jeunesse dans l'Action française de Paris a profondément marqué Rumilly, en lui inculquant des principes contre-révolutionnaires. Son engagement antigauchiste dans les années 1950 et 1960 en découle. Groulx et lui étaient de la même famille d'esprit. Mais les virulences de Rumilly contre les gauchistes inquiétaient Groulx, soucieux de préserver autant que possible l'unité des forces nationalistes et la vigueur de leurs institutions, comme *Le Devoir*. Surtout Groulx, antiduplessiste convaincu, lui reprochait comme une faute le livre de propagande qu'il publia à la gloire de l'Union nationale en 1956. La sévérité de Groulx à l'égard de Rumilly atteignit un sommet en 1956-1957⁹². On peut penser, bien que les pièces manquent, que l'opinion de Groulx sur la dénonciation par Rumilly du réseau gauchiste dans l'Église et au sein des organisations nationalistes se modifiera au milieu des années

91. À la suite de cela, donc à cause de cela.

92. « J'ai longtemps entretenu, pour M. Rumilly, une profonde estime. [...] Mais je vous le confesse, mon estime, depuis la publication des *Réalisation de l'Union nationale*, a beaucoup baissé pour l'auteur » (L. GROULX à Anatole Vanier, 16 août 1956, CRLG, FLG, lettre reproduite dans *les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 164-166). L'antiduplessisme de Groulx explique sa réaction. Le titre exact de l'essai où Robert Rumilly aurait mésusé de son prestige d'historien est *Quinze années de réalisations. Les faits parlent*, Montréal, [à compte d'auteur], 1956, 237 p.

1960, son désenchantement rejoignant l'alarmisme de son confrère de l'Académie canadienne-française.

Rumilly et Groulx ont été exposés à la doctrine maurrassienne, mais seul le premier peut être considéré comme un disciple de Maurras. Rumilly, Français né en 1897, était, de près de vingt ans, le cadet de Groulx. Gardons aussi à l'esprit que Maurras « fut très écouté et très lu de la jeune génération de 1920 »⁹³. En 1972, Rumilly, me faisant le récit de sa jeunesse, se félicitait d'avoir eu Maurras pour maître et de l'avoir servi dans les Camelots du Roi. C'était, disait-il, l'honneur de sa jeunesse. Rumilly a dû adhérer aux Camelots après la Première Guerre mondiale car il était sans doute trop jeune pour en être avant la mobilisation. Or « les inscriptions à la Fédération nationale des Camelots du Roi, qui avaient été interrompues depuis la mobilisation, [furent] reprises » au retour de la paix⁹⁴. Mais il admettait, toujours en 1972, que le monde ayant été emporté dans une course folle depuis la Seconde Guerre mondiale, il ne restait plus grand-chose d'applicable dans le programme de Maurras, même si l'esprit de sa doctrine pouvait continuer d'inspirer à juste titre les nouvelles générations. Même dans les années 1920 et encore plus dans la décennie suivante, Rumilly lui-même et nombre d'autres ligueurs d'Action française ne faisaient pas de la monarchie l'article premier de leur programme. Leur idéologie était déjà en puissance un maurrassisme revu et corrigé. Tout naturellement, après avoir été pétainiste pendant la Seconde Guerre mondiale, Rumilly sera *rivarolien* après 1945. Ce dernier s'en expliquait ainsi :

Parmi les gens qui ont suivi Maurras, il y [en] avait beaucoup pour qui la monarchie était en somme d'une importance relative. Il y avait des gens qui auraient autant aimé voir Daudet, par exemple, — pas Maurras, parce que Maurras était le doctrinaire, qui n'aurait pas fait un homme politique à proprement parler —, qui auraient aimé autant peut-être plus voir Daudet dictateur que de voir le rétablissement de la monarchie. C'était un petit peu notre tendance à beaucoup, mais enfin, tout de même, nous admirions ce que la monarchie avait fait. [... Dans l'Action française,] il y avait des gens, vous savez, un peu révolutionnaires de droite [...] encore une fois, nous n'étions pas des monarchistes de tradition, de père en fils, mais des monarchistes de raison, si vous voulez [...] à force d'en parler, à force de le

93. J. CALVET, *Morceaux choisis des auteurs français du X^e au XX^e siècle*, Paris, J. de Gigord, 1956, p. 908.

94. Anonyme, « Les organisations d'Action française », *Almanach de l'Action française pour l'an de grâce 1922*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, [1921], p. 159.

clamer, nous subissions un certain entraînement naturellement. Le roi était plus qu'un symbole ; ils voulaient une monarchie traditionnelle et décentralisée en même temps. C'était très important, ça. [...]

On peut être un homme de droite sans être un conservateur [...] Les gens d'Action française n'étaient pas [tous] des conservateurs en ce sens qu'ils se recrutaient parmi la jeunesse étudiante, qui était assez contestataire par définition. [...] moi et mes camarades, à vingt-cinq ans, nous étions très loin d'être des conservateurs véritables. [...] Les Camelots du Roi [...] les conservateurs, dans le sens propre du terme, en avaient horreur⁹⁵.

Rumilly était de ceux qui avaient la conviction qu'une parenté idéologique unissait l'Action française de Montréal et celle de Paris. Peu après son arrivée au Québec, au printemps de 1928, Rumilly remontait la rue Saint-Denis, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario, quand il tomba sur une boutique à l'enseigne de l'Action française⁹⁶.

Ça a piqué ma curiosité, raconte-t-il. Je traverse la rue, je demande à parler au directeur [Albert Lévesque]. Et puis je lui ai dit :

-Voilà, je suis un Français, je fais seulement que d'arriver. J'aimerais rester au Canada si ça continue de répondre à mes goûts, à mes aspirations. Je suis très attaché à l'Action française, et j'ai même entendu dire qu'il y avait une succursale qui lui ressemble au Canada. Est-ce qu'il y a un rapport quelconque avec l'Action française ?

- Aucun⁹⁷.

En 1972 comme en 1928, Rumilly ne pouvait s'empêcher d'être sceptique. Le choix du nom n'avait pu être uniquement le fruit du hasard. Au Québec, trop de gens lisaient *L'Action française* de Paris pour que les convergences idéologiques aient échappé aux fondateurs de la revue montréalaise. Les dénégations d'après la

95. Entrevue accordée à l'auteur par Robert Rumilly, Ville Mont-Royal, 26 mai 1972.

96. Rumilly précise que « ç'aurait dû être l'Action canadienne-française, mais ils n'avaient pas encore changé leur enseigne ».

97. Entrevue accordée à l'auteur par Robert Rumilly, Ville Mont-Royal, 13 mai 1972.

condamnation, en particulier celles de Groulx, sont un peu trop catégoriques pour être absolument convaincantes. L'opinion de Rumilly à ce sujet n'a jamais varié.

Par piété filiale envers le maître de sa jeunesse, l'historien exagère peut-être un peu l'importance du maurrassisme au Canada français dans sa description de la réaction suscitée au Québec par le « procès », puis la condamnation de l'Action française de Paris en 1926 et 1927. Cet épisode, particulièrement traumatisant pour Rumilly, l'éloignera un temps de la pratique religieuse. Tout en ayant le tort d'assimiler fascination et adhésion, l'historien réunit un faisceau d'indices qui corroborent partiellement sa thèse.

La querelle, si grave dans la vie intellectuelle de la France, le fut à peine moins dans la vie intellectuelle du Canada français. *L'Action Française* comptait nombre d'abonnés à Montréal et à Québec. Des libéraux canadiens-français, des esprits indépendants tels qu'Olivar Asselin, et surtout des nationalistes canadiens-français tels qu'Omèr Héroux ne lui marchandèrent pas leur admiration, leur sympathie. [...] À l'exemple de Jean Bruchési, neveu de l'archevêque de Montréal, nombre d'étudiants canadiens-français à Paris entraient en contact avec les maîtres, les ligueurs et les étudiants de la rue de Rome. Des étudiants canadiens, sous les platanes du Luxembourg, lisaient, rapprochaient *Le Devoir* de Montréal et *L'Action Française* de Paris. La mise à l'index de *L'Action Française* priverait ces journalistes, ces professeurs, ces étudiants, d'un climat intellectuel incomparable⁹⁸.

Le cas des étudiants en stage à Paris ne surprendra personne. Trop de témoignages concordent, à commencer par celui de Jean Bruchési, élève des grandes écoles parisiennes à compter de 1924 : « Il en est même, tel Charles Maurras, dont la pensée m'a fait — et à de nombreux compatriotes — découvrir d'excellents moyens de préservation, pour ne pas dire une voie de salut, face à la démagogie, à la philosophie révolutionnaire »⁹⁹. Encore que, dans un article qu'il

98. Robert RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Fides, 1956, vol. 28, *La rue Saint-Jacques*, p. 308.

99. Jean BRUCHÉSI, *Souvenirs à vaincre*, Montréal, Hurtubise HMH, 1974, p. 34. Dans *Voyages... Mirages...* (Montréal, Beauchemin, 1957, p. 145-146, 158), Bruchési notait : « Je n'avais pas attendu l'incident Jonnart-Maurras pour satisfaire graduellement la curiosité sympathique que m'inspirait *L'Action Française*. Sans accepter toutes les thèses des partisans du retour à la monarchie, pourfendeurs de la démocratie et de la Troisième République, je prenais un réel plaisir et je trouvais un indéniable profit dans la lecture quotidienne du journal royaliste. [...] À ce propos, j'ai déjà déjà laissé entendre pourquoi certains hommes, sinon quelques-unes des doctrines de

publiait en 1928 dans l'*Almanach de L'Action française* de Paris, sous le pseudonyme de Québec, Bruchési indiquait bien que dans la vallée du Saint-Laurent les tendances révolutionnaires ne constituaient pas une menace bien sérieuse. Le royalisme ne retenait pas son attention, qui se concentrait sur un projet de réformes dont on peut dire qu'elles étaient traditionalistes et nationalistes, mais pas proprement maurrassiennes : « Quand Maurras réclame pour la France la réforme de l'éducation nationale, la réforme sociale venant après la réforme politique, la réforme administrative basée sur le lien national et la décentralisation ; quand il défend la "famille-chef", il dresse un programme dont nous pouvons tirer grand profit »¹⁰⁰. De 1924 à 1927, Bruchési a fréquenté une demi-douzaine de Camelots du roi, ses camarades à l'École libre des sciences politiques ou à la Sorbonne. Il connaît l'histoire de leur mouvement, qu'il admire. En 1929, il leur adresse cet éloge : « Comment oublier que ces hommes ont imposé le cortège de Jeanne d'Arc, fessé Thalamas qui insultait la vierge de Domrémy, nettoyé le Quartier Latin, en partie du moins, des mauvais éléments qui y travaillaient contre la vraie France, arraché la jeunesse universitaire à la révolution, et, un peu partout à travers le pays, chaque fois que c'était nécessaire, fait écho à la conscience nationale révoltée ? Ils ne craignent ni les coups, ni la prison. Qui peut nier leur bravoure ? »¹⁰¹

En revanche, peut-être trouvera-t-on un peu exagéré l'inclusion de certains libéraux parmi les admirateurs canadiens-français du mouvement d'Action française d'outre-mer ? Georges-Émile Lapalme raconte comment, tout jeune, il a été conquis sinon par Maurras, au moins par Léon Daudet : « Je devins monarchiste à mon insu »¹⁰².

Les voyageurs canadiens-français et surtout les étudiants en séjour à Paris ne pouvaient pas ne pas respirer l'air du temps. Ainsi de Gustave Lamarche, en

l'Action Française, m'avaient attiré ; pourquoi, par exemple, tel ou tel jugement de Maurras sur le devoir des citoyens français, ou telle explication du nationalisme qui n'est pas le refus de toute innovation ni l'attachement aveugle au passé, me semblait convenir, toutes proportions gardées, à mes compatriotes ; pourquoi la chronique quotidienne du prophète Jacques Bainville m'aidait à voir plus clair dans le complexe et chaotique déroulement de la vie internationale ».

100. Cité par Susan Mann TROFIMENKOFF, *Action Française*, p. 26.

101. Jean BRUCHÉSI, *Jours éteints*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1929, p. 198.

102. Georges-Émile LAPALME, *Le Bruit des choses réveillées*, tome 1, Montréal, Leméac, 1969, p. 64-65, 101.

1924-1926¹⁰³. Les revues qu'il animera, *les Carnets viatoriens* et *les Cahiers de Nouvelle-France*, font écho à des thèmes magnifiquement développés par Maurras, mais on ne peut les dire d'obédience maurrassienne. Lamarche semble avoir été davantage attiré par une expérience concrète, celle du salazarisme, qui n'est pas sans parenté, il est vrai, avec le maurrassisme.

Combien de touristes, d'étudiants ou de journalistes québécois ont fréquenté les réunions d'Action française par curiosité ou par conviction ? Il faut dire que les figures de proue du mouvement royaliste brillaient alors d'un éclat particulier dans le monde des lettres. Les plus audacieux des visiteurs québécois, ou ceux que les circonstances favorisaient, sollicitaient et obtenaient des entrevues. René Chicoine et un de ses camarades eurent cette bonne fortune en 1935. Ils constatèrent que « Charles Maurras, qui avait pourtant d'autres chats à fouetter, avait une connaissance surprenante ou du moins des opinions très précises sur le Canada français »¹⁰⁴. En 1940, Paul Péladeau put s'entretenir avec Pierre Gaxotte, Thierry-Maulnier et Maurras lui-même. Manifestement, il est impressionné, surtout d'entendre Maurras discourir sur la mission spirituelle de la France, par rapport à laquelle la politique doit être comprise comme un moyen : priorité dans le temps, non primauté dans la dignité. En disciple de Le Play, Maurras croyait, comme Rameau de Saint-Père et tant d'« amis du Canada français » que la force de ce dernier résidait dans l'institution familiale, dans le culte de la famille. Élargissant le propos, il donna ce conseil : « Vous avez l'avantage d'être un pays jeune. Mais la jeunesse ne sait pas toujours profiter de l'expérience d'autrui. Sachez vous servir des trésors et... des fautes de la vieille Europe. Ne l'imitiez pas surtout. Mais enrichissez-vous de son expérience, de sa culture. Car aussi longtemps que les Canadiens penseront canadiens, ils auront la paix la plus importante qui soit : la paix de l'âme »¹⁰⁵. De ces rencontres, Péladeau a tiré un grand reportage, que le critique du *Devoir* a beaucoup apprécié. Maurice d'Auteuil termine son compte rendu par un commentaire aux accents assez maurrassiens : « La France doit sa douloureuse éclipse à la désunion de ses enfants devant les ennemis intérieurs et extérieurs. [...] Elle la doit aux germes toxiques que l'excès de la maladie

103. René PAGEAU, *Gustave Lamarche, poète dramatique*, Québec, Garneau, 1976, p. 17. Voir aussi p. 13 ; et « L'idéologie de Gustave Lamarche », *L'Action nationale*, vol. 64, n° 9, mai 1975, p. 758-777.

104. René CHICOINE, « Charles Maurras et le chanoine Groulx », *Le Devoir*, 17 octobre 1977, p. 4.

105. Paul PÉLADEAU, *On disait en France*, Préface d'Édouard Montpetit, Montréal, Variétés, 1941, p. 203. Voir aussi p. 38, 127-132, 231.

parlementaire avait injectés comme autant de principes de mort jusque dans les parties les plus saines en apparence de la nation. Lire "*On disait en France*" [...] c'est assister, par procuration, à l'aboutissement inévitable des diverses maladies qui nous travaillent, si nous ne leur portons remède avant qu'il ne soit trop tard »¹⁰⁶.

La Droite canadienne-française et le maurrassisme depuis 1914

Parmi les alliés canadiens-français de Rumilly, quelques-uns ont subi directement l'influence de Maurras pour s'être mis à son école par la lecture de ses œuvres et de celles de ses principaux disciples, surtout Daudet et Bainville. D'une certaine façon, le nationalisme traditionaliste et indépendantiste québécois a cherché et trouvé chez les maurrassiens la confirmation de l'esprit qui l'animait. En 1923, Ceslas Forest résume d'une phrase l'essentiel de la poussée indépendantiste des années 1920 et 1930 : « Nous comprenons enfin la nécessité de séparer notre destinée de celle des peuples qui nous entourent et de l'orienter librement dans le sens de nos traditions ». Cette certitude pouvait se faire jour sans Maurras ; avec Maurras, elle gagnait en prestige et en puissance de conviction. Le traditionalisme fournit le trait d'union entre l'indépendantisme et le maurrassisme.

De la Grande Guerre jusqu'en 1927, le représentant par excellence de la « bonne presse » et du journalisme clérical, *l'Action catholique*, reproduit de larges extraits de *L'Action française* de Paris et s'intéresse à la carrière de Maurras et de Daudet, envers lesquels elle manifeste de l'indulgence et de la sympathie, du moins jusqu'à la condamnation. Mais elle ne se limite pas au maurrassisme, et les autres droites retiennent son attention. En fait, *la Croix* de Paris exerce une influence incomparablement plus forte et plus constante sur elle. Mais le point de vue de *l'Action catholique* reste canadien-français et se concentre, en politique étrangère, sur les grands enjeux du XX^e siècle, comme le duel entre la gauche et la droite, le communisme et la civilisation chrétienne, qui importent à l'avenir du catholicisme québécois et universel. Concernant la France, sa ligne éditoriale n'est ni royaliste, ni particulièrement maurrassienne, même si certains de ses rédacteurs, tel Ferdinand Bélanger, trahissent une certaine ambivalence : « La France aura-t-elle

106. Maurice d'AUTEUIL, Compte rendu de *On disait en France* par Paul Péladeau, *Le Devoir*, 22 mars 1941.

un roi d'ici 1925 ? [...] Il faudrait presque le souhaiter [...] »¹⁰⁷. C'est dans sa conception des deux France (la bonne France, la vraie, la France réelle, et l'autre : la France légale et anticléricale) ainsi que dans sa critique de la démocratie, que *l'Action catholique* semble reprendre des arguments maurrassiens. Mais, d'une part, ces derniers, sauf les plus marqués idéologiquement, font partie de la vulgate conservatrice et catholique depuis la fin du Second Empire ; d'autre part, sa critique de la démocratie reprend les réserves d'usage contre la théorie absolue de la souveraineté populaire, chez les catholiques, et l'incompétence des électeurs, chez les conservateurs, et surtout ne revendique jamais l'abolition du parlementarisme. Cette timidité creuse la distance qui la sépare de Maurras.

À l'époque de la Dépression, « il y a aussi, rappelle Fernand Ouellet, le groupe de la *Nation*, dirigée par Paul Bouchard, qui, tout en se rattachant à Maurras, cherche ses solutions du côté d'un national-socialisme de droite. Ici l'accent est mis sur le renforcement du rôle de l'État »¹⁰⁸. La référence au national-socialisme est contestable, mais pas celle concernant l'État. Le maurrassisme veut décharger l'État par la décentralisation non pas pour en préparer le dépérissement, mais, bien au contraire, pour le rendre tout entier à ses fonctions régaliennes, avec la concentration et la vigueur que ces dernières exigent¹⁰⁹. Que veut dire « se rattacher à Maurras » ? Sous réserve d'un examen approfondi, l'impression s'impose que les jeunes de *la Nation* miment surtout le style, le ton de la presse parisienne non-conformiste des années trente, *L'Action française*, bien sûr, mais aussi *Gringoire* et *Candide*, — qui accueillent, il est vrai, beaucoup de maurrassiens dissidents —, plutôt qu'ils n'adhèrent à un corps de doctrine bien

107. Richard JONES, *L'Idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 109. Je puise mes renseignements dans cette étude (voir p. 27, 28, 133 et 181).

108. La citation de Forest et l'observation de Ouellet sont tirées de Fernand OUELLET, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *The Canadian Historical Review*, vol. 43, n° 3, septembre 1962, p. 201-203.

109. Même dans les années 1970, la discussion sur le nationalisme fait surgir tout naturellement le nom de Maurras, mais — les temps sont changés — de façon critique : « D'où vient donc que certains abhorrent à ce point l'idée de nationalisme ? Il y a bien sûr l'idée que parmi les critères d'appartenance nationale, il faille compter l'ethnie, ce qui n'est pas propre au nationalisme, mais au racisme. Il y a aussi la mission que lui donnait Maurras et l'usage qu'en ont fait les fascistes. Mais le socialisme fait la même chose ». Voir Jean PARÉ, « Éditorial. Allez, et péchez en paix ! », *L'Actualité*, juin 1978, p. 4.

défini¹¹⁰. Pourtant, cela n'autorise pas l'observateur à qualifier le nationalisme québécois de maurrassien, d'abord parce que le maurrassisme n'est qu'une influence française parmi d'autres, ensuite parce que ce sont des facteurs endogènes qui sont d'abord et surtout responsables des paroxysmes du nationalisme en question, même si les événements extérieurs peuvent le stimuler : par le nationalisme, les Canadiens français interprètent leur statut minoritaire dans un pays, le Canada, en proie à une crise de croissance¹¹¹. Dans cette dynamique où il s'engage, le nationalisme évolue, toujours sous la pression du contexte canadien : d'abord « réaction de défense et de protection », il se transforme en « nationalisme d'émancipation ». Au gré des conjonctures, il investit son énergie tantôt dans l'action politique, tantôt sur le terrain social et religieux. Il se retrempe dans la littérature et les arts. Le nationalisme littéraire prépare souvent les renaissances du nationalisme politique. Ainsi l'effervescence sociale et politique des années 1900 et 1920 avait son manifeste depuis 1896, *l'Avenir du peuple canadien-français*, œuvre, dans les termes de l'abbé Maheux, d'« un théoricien du nationalisme »¹¹². Seule y manque la ferveur religieuse si caractéristique du bourrassisme et du groulxisme, ainsi que des mouvements de jeunes comme l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Aux mains des intellectuels et de la jeunesse fervente, le nationalisme traditionaliste, loin de s'enliser dans l'ornière, est une recherche, exigeante, angoissante même. Elle mobilise toutes les forces, intérieures et extérieures, que le destin met sur sa route. Le camp des traditionalistes est la Contre-Révolution, le parti de l'ordre naturel, de la sage raison et de la soumission au concret ; « c'est une tâche sans fin, un fardeau quotidien », dit Thomas Molnar. La lutte est par trop inégale : la Révolution a pour elle le désir de l'humanité de se créer elle-même dans l'agitation d'une raison débridée ; le mouvement perpétuel de l'histoire multiplie pour elle les occasions ; elle peut compter sur les illusions généreuses du prolétariat ou de la jeunesse. La Contre-Révolution, la plupart du temps servie par des conservateurs petits-bourgeois, se tient perpétuellement dans

110. André-J. BÉLANGER, *L'Apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 336.

111. Jean-Charles BONENFANT et Jean-Charles FALARDEAU, « Cultural and Political Implications of French-Canadian Nationalism », *The Canadian Historical Association Report*, 1946, p. 71.

112. Arthur MAHEUX, « Le nationalisme canadien-français à l'aurore du XX^e siècle », *The Canadian Historical Association Report*, 1945, p. 61, voir aussi p. 58 et 74.

l'attente des bonheurs de l'histoire, des *divines surprises*, ce qui la condamne presque toujours à « une position de réaction, et non d'initiative »¹¹³.

Les années 1930, en gésine de révolutions contradictoires, et d'abord dans les structures de pensée, paraissent offrir aux droites l'occasion rare de prendre l'initiative. Ce qui frappe dans la presse conservatrice d'ici, au sens doctrinal, c'est sa modération, sa sagesse. Dans *Le Devoir* du milieu des années 1930, Georges Pelletier cite abondamment la presse française de droite et d'extrême droite, *le Figaro*, *Gringoire*, *Je suis partout*, *la Revue hebdomadaire*, ou catholique ralliée comme *la Croix*¹¹⁴. L'absence de *L'Action française* n'est due qu'à la condamnation papale. Mais ni *Le Devoir*, ni Pelletier ne peuvent être dits maurrassiens (et encore moins fascistes); les emprunts français sont filtrés, « retravaillés » et repondérés dans un contexte idéologique et culturel proprement canadien-français. Y avaient-ils au Québec, dans les années 1930, des intellectuels qui, bravant les foudres ecclésiastique, osaient s'afficher maurrassiens? Il ne vient guère à l'esprit que *Vivre* (1934-1935), un brûlot de jeunes marqué par la personnalité de Jean-Louis Gagnon. Ce dernier passera ensuite à *la Nation*. *Vivre* est la seule publication québécoise qui, à l'époque, puise directement et ouvertement dans *L'Action française* de Paris. Mais le système idéologique de *Vivre* est instable et contradictoire. D'une part, il semble reprendre la synthèse organique de Maurras, tout en résistant au royalisme: « Pour aujourd'hui, note la rédaction, contentons-nous d'ajouter, pour ceux qui auraient l'idée cocasse de nous prêter des intentions monarchiques, que plusieurs parties de la politique maurrassienne seraient avantageusement applicables, même s'il fallait nous passer d'un monsieur dûment numéroté »¹¹⁵. Mais d'autre part, il accueille le radicalisme libéral de Jean-Charles Harvey. Il est vrai qu'une veine d'anarchisme de droite court dans le maurrassisme, surtout dans la version de Daudet, qu'admire *Vivre*. Or la pensée de Harvey,

113. Thomas MOLNAR, *La Contre-Révolution*, traduit par Olivier Postal Vinay, Paris, Union générale d'éditions, [1972 (1^{re} édition en anglais, 1969)], p. 293, voir aussi p. 77, 111 et 174.

114. André-J. BÉLANGER, *L'Apolitisme*, p. 67.

115. *Vivre*, novembre 1934, p. 12, cité par A. BÉLANGER, *L'Apolitisme*, p. 331. — On notera que dans l'index de *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, publié sous la direction de Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul Montminy (Québec, Presses de l'Université Laval, 1978) les mots suivants sont absents: *L'Action française*, Maurras, Daudet, Bainville, Gaxotte; mais Barrès, *la Croix*, Maritain, Mounier, Daniel-Rops ou Salazar y sont. De même, dans l'index de *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, publié sous la direction de Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy (Québec, Presses de l'Université Laval, 1974), on trouve Ozanam, Montalembert, Veuillot, Brunetière, Maritain, Pétain, mais ni Maurras, ni Daudet, ni Bainville.

partisan logique et dur du libéralisme politique, et de la démocratie, paraît absolument inconciliable avec le maurrassisme, et la seule idée d'opérer une tentative en ce sens aurait secoué Daudet lui-même d'un fou rire irrépressible. Les jeunes de *Vivre* se cherchaient au milieu d'une époque, disons de 1934 à 1945, où la pression des événements forçait, à gauche comme à droite, des reclassements idéologiques tout bonnement inimaginables quelques années plus tôt.

Quant au fascisme d'Adrien Arcand, aucune étude à ce jour n'établit de filiation avec le maurrassisme¹¹⁶. D'ailleurs Arcand semble s'être davantage inspiré de la droite britannique que de la droite française. On pense évidemment à Oswald Mosley, presque son exact contemporain. Pourtant la question est légitime d'abord parce qu'Arcand affiche son royalisme et son impérialisme (britannique), et ensuite parce qu'il place son programme à l'enseigne du traditionalisme¹¹⁷. Mais il ne saurait s'agir du traditionalisme groulxiste quoi qu'en dise Jean Coté, ne serait-ce qu'en raison du pancanadianisme sans compromis d'Arcand¹¹⁸. Même si Arcand détestait Bourassa qui, à son avis, avait fait un tort immense à l'Église catholique canadienne-française, son fascisme, dans sa spécificité catholique et québécoise, peut être interprété comme une exacerbation du bourrassisme, un bourrassisme privé du contrepois libéral et de ses scrupules à l'égard du nationalisme¹¹⁹. Quant à la gouverne selon Arcand, elle se rapproche des conceptions maurrassiennes en ce qu'elle condamne sans appel le régime des partis et en ce qu'elle se définit dans un cadre monarchique¹²⁰. Elle s'en éloigne dans la mesure où la réalité du pouvoir échappe au roi puisque le chef fasciste n'entend nullement mettre fin à l'Empire-Commonwealth britannique, même s'il abolit la responsabilité ministérielle : « Le

116. Concernant le débat lancé par Ernst Nolte et par Zeev Sternhell, j'adopte le point de vue de Raoul Girardet : « Voir dans l'Action française et dans la doctrine maurrassienne l'origine idéologique des fascismes européens relève, à notre sens, d'une totale erreur d'interprétation » (*Le Nationalisme français, 1871-1914. Anthologie*, nouvelle édition, Paris, Seuil, 1983, p. 275).

117. Adrien ARCAND, *Exposé des principes et du programme du Parti National Social Chrétien. Discours-programme*, Montréal, Le Patriote, février 1934, p. 21 (« un enseignement chrétien qui tiendra compte de la tradition canadienne ») et 44 (« suppression énergique de toutes les associations qui font œuvre de subversivité contre la morale, le caractère national et les traditions acceptées »).

118. Jean COTÉ, *Adrien Arcand. Une grande figure de notre temps*, [s.l.], Éditions Pan-Am, 1994, p. 6 et 160.

119. Jean COTÉ, *Adrien Arcand*, p. 72-74.

120. Adrien ARCAND, *Exposé*, p. 47.

Souverain choisira son premier ministre, qui ne sera responsable qu'à lui. Le premier ministre choisira ses ministres d'État, qui seront responsables, par lui, au Souverain »¹²¹. L'ombre mussolinienne se profile sur ce régime constitutionnel. Mais il y a une convergence incontestable avec la pensée de Maurras, c'est que l'autorité y est conçue comme « personnelle, réelle, stable, permanente et efficace »¹²². Cela exige une réforme des institutions politiques « dans l'esprit d'une organisation corporative ».

Des maurrassiens, il y en avait au Québec vers 1945, et jusque dans la jeunesse étudiante. À preuve une série de trois articles, dans *le Quartier Latin*, sur le procès de Maurras, condamné à la détention perpétuelle. Elle est signée Jean-Baptiste Boulanger. Ce travail révèle chez son auteur une connaissance intime de l'œuvre de Maurras, qu'il défend de toutes ses forces. Il se termine par cet hommage d'un disciple à son maître :

Ce n'est pas par simple devoir d'équité naturelle que nous entreprîmes ce long travail de recherches justificatives ; c'était surtout par gratitude envers la haute discipline du Maître qui nous enseigna l'usage des lois organiques de la pensée et qui mena notre jeune raison, défaillante parmi les mirages de l'Erreur et de la Barbarie contemporaines, aux vraies sources de Beauté et de Joie [...]

Né loin de vous dans l'espace et dans le temps, élevé au milieu de races et de langues étrangères à ma vie, il m'appartenait sans doute plus qu'à d'autres, parce qu'ayant davantage reçu, de venger votre mémoire. Je vous remercie, Charles Maurras, de m'avoir éveillé à la conscience française ; de m'avoir initié aux Idées claires et à l'exacte harmonie de leurs rapports, à l'Ordre qui engendre le Progrès, et à la Tradition, gardienne de l'Espérance¹²³.

121. Adrien ARCAND, *Exposé*, p. 46.

122. Adrien ARCAND, *Exposé*, p. 45.

123. Jean-Baptiste BOULANGER, « "La seule France". Le procès de Charles Maurras, III », *Le Quartier Latin*, vol. 27, n° 18, 2 mars 1945, p. 8. Voir du même : « "Ô Démocratie, que de crimes..." », *Le Quartier Latin*, vol. 27, n° 16, 16 février 1945, p. 8 ; « "Devant l'Allemagne éternelle". Le procès de Charles Maurras, II », *ibid.*, vol. 27, n° 17, 23 février 1945. En 1945, le journal des étudiants de l'Université de Montréal avait pour directeur Charles-A. Lussier et, pour

Si on aborde les années 1950 et qu'on délaisse les groupuscules d'intellectuels que fascinent les extrêmes, la probabilité de débusquer du maurrassisme quelque part tend vers zéro. Cela n'empêche pas Pierre Godin d'affirmer tout net : « Le nationalisme de Duplessis est ennemi du changement et à l'opposé de ce "nouveau nationalisme" qui perce à l'approche des années 60. Ses pierres d'assise : la langue, la foi catholique et les traditions héritées de la France pré-révolutionnaire, de la France catholique — celle de Charles Péguy. Un nationalisme aussi maurrassien ne peut que présenter à ses pourfendeurs un petit air réactionnaire et bigot »¹²⁴. Duplessis maurrassien : la doctrine maurrassienne se vide de toute substance identifiable, et le maurrassisme est ici assimilée à un conservatisme patriotique. L'association entre duplessisme et maurrassisme relève du jeu de société.

Pourtant, le rayonnement de Maurras au Québec déborde la période de l'entre-deux-guerres. Dans la droite nationaliste, à la fin des années 1950, une poignée de jeunes intellectuels subissent la fascination du maurrassisme, comme le prouve, par exemple, le cas de Pierre Guilmette, qui milite dans l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau. Il soutient, en 1957, que « Maurras demeure le plus grand maître à penser des nationalistes d'héritage gréco-latin. [...] Quelle est pour nous la valeur des idées maurrassiennes ? Le nationalisme intégral, qui pour Maurras conclut à la Monarchie, conduit chez nous à un état politique dont la formule positive est la "Laurentie" »¹²⁵. On peut mentionner aussi les jeunes de la revue *Tradition et Progrès* (1957-1962), étudiée par Xavier Gélinas¹²⁶. Ce périodique ne craint pas de placer en exergue des citations de Maurras, comme celle-ci, particulièrement accordée à son programme : « La critique est illuminée par les feux continus de la tradition, mais nulle tradition n'est pure ni sûre sans critique préalable : plus celle-ci, raisonnable, juste, énergique, fera place nette, en s'appliquant à ne détruire qu'absurdités et injustices, mieux elle permettra

rédacteur en chef, G.-Henri Blouin. Jean-Louis Roux succédera à Blouin (1945-1946), et J.-B. Boulanger, à Roux (1946-1947). Voir André BEAULIEU et Jean HAMELIN avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre et Jean Boucher, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, tome 5, 1911-1919, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 267.

124. Pierre GODIN, *Daniel Johnson. La passion du pouvoir, 1946-1964*, Montréal, L'Homme, 1980, p. 74.
125. Pierre GUILMETTE, « Maurras », p. 23 et 27.
126. Xavier GÉLINAS, *Tradition et Progrès (1957-1962). Une révolution tranquille de droite ?*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (histoire), 1991, xxv-227 p.

mouvement, actions et progrès »¹²⁷. Mais les emprunts à Maurras voisinent avec des emprunts à d'autres penseurs de la droite française de sorte que l'on ne peut voir dans *Tradition et Progrès*, pas plus que dans *Laurentie*¹²⁸, un organe du maurrassisme au Canada français.

Comme beaucoup d'intellectuels canadiens-français de sa génération et surtout des générations suivantes, Groulx a eu sa période maurrassienne, essentiellement de 1916 à 1926 ou 1927. Cette décennie correspond aux années d'intense engagement dans la Ligue des droits du français et dans la revue de *L'Action française* de Montréal. La coïncidence vaut la peine d'être relevée. Mais Nicole Gagnon a raison : Groulx et son mouvement auraient exposé la même doctrine et soutenu le même programme même si Maurras n'était pas né et même si la pensée qu'il a illustrée n'avait connu l'extraordinaire rayonnement qui fut le sien¹²⁹. En définitive, est-on bien loin de l'interprétation de Jean Éthier-Blais : « J'en conclus que [la] pensée [de Maurras] servait, en quelque sorte, d'arrière-plan à la réflexion de l'historien, sans pour autant constituer l'un des pôles essentiels de son développement. [...] La lecture que l'abbé Groulx fait de Maurras est un témoignage, celui de la rencontre, dans les profondeurs du réel, de deux intelligences autonomes »¹³⁰.

Groulx n'était pas un doctrinaire du politique comme Maurras. Il n'a jamais accordé à la question du régime, des structures politiques l'importance qu'y attachait Maurras. Son discours, essentiellement éducatif et moral, le rapproche de Barrès et, en même temps, l'éloigne de Maurras, que l'obsession du moral irrite parce qu'à ses yeux le salut de la Cité passait par l'obsession de l'institutionnel¹³¹. En éducateur qu'il était, Groulx reportait toujours ses espérances, d'ailleurs toujours déçues, sur la qualité des hommes, spécialement de ceux de la génération montante.

127. Charles MAURRAS, *L'Ordre et le désordre*, p. 17, cité dans *Tradition et Progrès*, vol. 1, n° 4, janvier-mars 1958, p. 2 de couverture.

128. Éric BOUCHARD, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les Ultras de l'indépendantisme québécois*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (histoire), 1997, vi-219 p.

129. Nicole GAGNON, « Sur le présumé maurrassisme », p. 88-91.

130. Jean ÉTHIER-BLAIS, *Le Siècle de l'abbé Groulx. Signets IV*, Montréal, Leméac, 1993, p. 46, 50.

131. Raoul GIRARDET, *Le Nationalisme français*, p. 216-217.

Pourtant, Groulx a eu aussi son *Politique d'abord* dans sa carrière, par exemple de 1922 à 1927 avec l'idée de l'indépendance, et dans son œuvre historique. La célèbre formule maurrassienne est au cœur de son interprétation du régime britannique :

Sur quelle ligne maîtresse et voyante s'est bâtie l'histoire du Canada depuis la cession ? Sur la ligne d'une évolution politique en constante ascension. [...] Et c'est bien l'intérêt souverain de sa nouvelle histoire qu'élevé en tutelle par ses anciens rois, dans une participation minimale à son propre gouvernement, le Canadien ait dû accordé à la politique, au moins dans l'ordre tactique, une sorte de primauté¹³².

Le rayonnement de Maurras atteint des secteurs de la vie intellectuelle où on ne pensait pas le découvrir. Ainsi le Mouvement naturiste social, dit aussi réformiste pensait du naturopathe Jean-Marc Brunet ne serait pas tout à fait étranger au maurrassisme. D'abord entraîné vers le maurrassisme par Léon Daudet et « son culte de la force joyeuse », Brunet a par la suite rejeté le monarchisme à cause de l'œuvre de Malraux, qui lui a donné des convictions républicaines. Mais il retient de Maurras « son admiration pour l'hellénisme et sa rectitude dans l'expression orale et écrite » ; de même que son respect de la nature dans toute son extension (« Il faut respecter la nature ou périr sous ses coups. »). En 1978, il travaillait à une thèse « sur l'influence de la pensée maurrassienne dans la genèse de la pensée naturiste »¹³³. Hellénisme, culture de la volonté, soumission au réel, combat contre l'infiltration gauchiste, ces thèmes plus ou moins maurrassiens ont trouvé une place dans le syncrétisme de Jean-Marc Brunet, admirateur de Raymond Barbeau.

Le maurrassisme littéraire

Quant au *Devoir*, l'influence maurrassienne semble avoir transité par ses pages littéraires plutôt que politiques. Bourassa n'aurait pas toléré que le maurrassisme se manifeste dans les pages de son journal autrement que par sa dimension esthétique. Après Bourassa, la vigilance a pu se relâcher, mais le maurrassisme déclinait. C'est sans doute Berthelot Brunet qui a raison : *Le Devoir* pratiquait un éclectisme de droite. Ce journal n'a jamais diffusé l'orthodoxie maurrassienne, même s'il faisait écho à des thèmes maurrassiens.

132. Lionel GROULX, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1952, vol. 3, p. 10.

133. Pierre TURGEON, « Jean-Marc Brunet, philosophe-boxeur du naturisme », *Perspectives*, 4 février 1978, p. 2-4.

Il reste, écrit Brunet, que depuis 1910 le journal, le journal qui a exercé directement ou indirectement le plus d'influence fut *Le Devoir*. Influence même littéraire, surtout au début : *Le Devoir* a lancé combien de régionalistes ? Et qu'a-t-il fait pour la gloire de Maurras ou de Léon Daudet au Canada français ? [...]

Il va de soi que Louis Veillot était glorifié, voire son neveu François. En bref, toute la France de droite se donnait rendez-vous au *Devoir*, et ces frères ennemis, les partisans de l'Action française et le Centre gauche, avec Étienne Lamy¹³⁴.

On retient que l'intérêt des publications québécoises pour le maurrassisme était d'abord littéraire et qu'il n'était pas exclusif : on se reconnaissait un air de parenté avec les droites françaises, royalistes et ralliées, par vénération pour le classicisme, admiration pour la France des arts et des lettres, conviction patriotique et attachement à la grande tradition catholique française, toujours bien vivante dans l'entre-deux-guerres, et dont la fécondité ne s'était pas démentie depuis la renaissance catholique du XIX^e siècle. En ce sens, l'attitude de Groulx n'a rien d'original ; elle est celle de la plupart des intellectuels québécois d'avant-guerre.

D'une certaine façon, dans ses rapports avec l'école maurrassienne, Brunet figure le type même de l'intellectuel canadien-français. Son enthousiasme de l'entre-deux-guerres s'est quelque peu refroidi au cours du Second conflit mondial, mais reste tout de même une connivence, appuyée sur un fond d'affection et d'admiration : « Un sort a été jeté sur ces bons écrivains [d'Action française], que j'aime encore. Ils frôlent l'hérésie, ils sont éternellement suspects : on ne peut jamais les aimer sans réserves. C'est peut-être qu'ils n'étaient, et Bainville lui-même, que des écrivains et des artistes. Les idées ne leur portaient pas chance, ils faisaient des gaffes »¹³⁵. Et ailleurs : « Je n'en finirais plus, cher ami, de vous parler d'Action française, elle m'est suspecte autant que, naguère, les partisans de la République »¹³⁶. Mais même dans les années 1930, l'admiration de Brunet était

134. Berthelot BRUNET, *Histoire de la littérature canadienne-française, suivie de portraits d'écrivains*, Montréal, HMH, 1970, p. 127-128. Le manuscrit de cette histoire était achevé en septembre 1945 ; il parut en 1946, aux Éditions de l'Arbre.

135. Berthelot BRUNET, *Chacun sa vie. Critiques*, Montréal, [s. éd.], [1942], p. 157, voir aussi p. 42, 43, 156, 158-161. L'itinéraire personnel de Brunet se lit en filigrane dans ce petit livre original, paru « avec l'approbation de l'Ordinaire ».

136. Berthelot BRUNET, « Primaires et doctrinaires ou l'école des dupes (Lettres patagones) », *La Nouvelle Relève*, vol. 2, n° 7, juin 1943, p. 426.

plus littéraire que politique, ce qui ne signifie pas qu'elle n'était pas politique du tout. En 1937, dans un compte rendu dithyrambique de *la Dentelle du rempart*, Brunet disait de Maurras qu'« il aurait été mieux *qualifié* que Bossuet pour composer la fameuse "Politique tirée de l'Écriture sainte". Un politique toujours réfléchi, toujours philosophe ». Mais il disait surtout, revenant à son point de vue habituel, la littérature et le journalisme : « Maurras est notre maître à tous, du quotidien et de la revue. Il écrit très vite, il écrit toujours très proprement, très soigneusement. [...] *La Dentelle du rempart*, c'est l'honneur de notre corporation, c'est aussi l'honneur des lettres françaises¹³⁷ ». En somme, le maurrassisme québécois était le plus souvent littéraire et n'impliquait guère d'options politiques particulières. En 1946, Robert Charbonneau soutenait à peu près la même thèse :

Ceux qui ont admiré avant la guerre un Maurras, un Bainville, un Massis, etc., ne l'ont pas fait parce qu'ils rêvaient d'une restauration monarchique dans un pays qui n'est pas le nôtre, mais parce qu'il se trouvait que ces écrivains étaient d'éminents représentants de la pensée française. Qu'on le nie aujourd'hui ne change rien. Le fait que Maurras et les autres ont collaboré ne change rien à des œuvres publiées avant 1940. Je suis d'autant plus à l'aise de parler de ces écrivains que personnellement, à l'exception de Daudet, je n'en admire aucun et que, politiquement, je me trouvais sur les questions de la guerre d'Espagne, du communisme, etc., dans le camp opposé¹³⁸.

Aussi est-il à parier que Jacques Cousineau, la mauvaise humeur aidant, déplace quelque peu l'accent, du littéraire au politique : « Ma génération a été ennuyée pendant toute sa jeunesse par des pseudo-intellectuels qui venaient lui parler de l'Action française, de Maurras et de la monarchie ; nous ne permettrons pas à leurs successeurs, devenus intégristes, d'embaucher nos forces vives pour vider ici des querelles qui ont dépassé leur courage là-bas ». Il serre de plus près la réalité quand il ajoute : « la Providence a préservé notre peuple de la Révolution française et de la division profonde qu'elle a laissée ; nous nous unissons de cœur et de prière à nos frères de France qui en souffrent. Mais nous avons nos propres

137. Berthelot BRUNET, « Revue des livres », *Les Idées*, vol. 5, n° 6, juin 1937, p. 380-382. *Les Idées* étaient la revue du critique et éditeur Albert Pelletier, qui y attirait des collaborations d'horizons idéologiques contrastés dont le rapprochement étonnait : celles, par exemple, de Jean-Charles Harvey, de Jean-Marie Nadeau et de Roger Brien.

138. Robert CHARBONNEAU, « Pourquoi ces querelles ? », *La Nouvelle Relève*, vol. 4, n° 10, avril 1946, p. 848.

problèmes de chrétienté que nous entendons régler, avec la grâce de Dieu, à notre manière et dans les cadres de notre histoire¹³⁹ ». Cette mercuriale visait Robert Rumilly. Faut-il le rappeler ? au milieu des années 1950, Groulx, censément maurrassien de choc, était du côté de Cousineau plutôt que de celui de Rumilly. Mais la Fortune est inconstante, et déjà en 1966 l'abbé Émile Bégin se demandait : « Qui, aujourd'hui dans ce Landerneau québécois, connaît Charles Maurras et a entendu parler de *L'Action française* ? Les sexagénaires et les esprits cultivés sortis juste à temps du chaos des programmes. Et encore... !¹⁴⁰ » Bégin se rappelle l'époque où la censure ecclésiastique frappe Maurras et ses amis : « [...] l'agitation passe même au Canada. Un beau matin, disparition de *L'Action française* dans notre salle de lecture. Nous apprenons que Maurras et Daudet se sont vus censurés à Rome et que la querelle de *L'Action française* fait presque autant de bruit là-bas que l'affaire Dreyfus ».

Au dire de Rumilly, les répercussions de la condamnation de Maurras sur *L'Action française* de Montréal, sur l'affaire de la Sentinelle, sur la lutte pour la survivance des minorités françaises de la diaspora nord-américaine, sur Henri Bourassa et sur le nationalisme canadien-français en général ne sauraient être surestimées. Il est certain que beaucoup ont eu froid dans le dos : « Les apôtres de la survivance avaient, pendant des années, à l'exemple de M^{gr} Langevin, de M^{gr} Latulipe et du Père Charlebois, mené de pair, et même identifié leur action religieuse et leur action nationale. Beaucoup d'entre eux étaient des prêtres, des religieux. Seraient-ils contraints d'opter entre la discipline catholique et leur action française¹⁴¹ ? » Le cas d'Henri d'Arles [l'abbé Henri Beaudé] vient à l'esprit. Il montre en outre que les influences maurrassiennes ont poussé une pointe du côté des Franco-Américains. Après avoir vu dans Charles Maurras « le guide intellectuel le plus fier que je connais », il prit ses distances avec l'Action française de Paris. La condamnation de cette dernière et la répression de la crise sentinelliste le poussèrent même sur la voie de l'américanisation et de la trahison de ses idéaux nationalistes¹⁴².

-
139. J[acques] C[OUSINEAU], « Un événement sinistre », *Relations*, avril 1957, p. 100. Ce jésuite a enseigné l'histoire du Canada à Charbonneau en 1930-1931.
140. Bertrand LOMBARD [Émile Bégin], « Si vous avez le temps de lire. Charles Maurras et son "Action française" », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 31, n° 4, décembre 1966, p. 413-415.
141. R. RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, vol. 28, p. 309.
142. C. Stewart DOTY, « The Intellectual of The Quebec Diaspora : The Case of Henri d'Arles », *Journal of Canadian Studies*, vol. 24, n° 4, hiver 1989-90, p. 61-71.

La culture politique canadienne-française

Si Maurras et *L'Action française* de Paris ont fasciné tant d'intellectuels québécois et, parmi eux, ceux de *L'Action française* de Montréal, c'est qu'ils proposaient non seulement une doctrine, mais une doctrine du traditionalisme, comme vision du monde et comme idéologie de combat. C'est là le sens profond du nationalisme intégral. Or l'effort intellectuel de *L'Action française* de Montréal se ramène à une élaboration doctrinale qui vise à renouveler, à moderniser le traditionalisme canadien-français, affadi dans les presbytères, les collèges et les officines partisans, comme, en France, le maurrassisme avait renouvelé, modernisé le royalisme sclérosé des monarchistes de tradition. La traduction politique de ce rajeunissement du traditionalisme était, chez Maurras, une sorte de positivisme royaliste ; chez Groulx, le mythe de l'indépendance. Groulx et ses amis, dont au premier chef Esdras Minville, cherchaient chez les royalistes et les autres traditionalistes français (même républicains comme Barrès) un argumentaire, la caution de leur prestige, l'assurance de penser pour le XX^e siècle, la preuve que la tradition française et catholique en même temps que gréco-latine gardait toute sa fécondité et ses promesses d'avenir, — bref une autorité à opposer à l'autorité apparemment incontestable de la réussite américaine, dont se réclamaient les chefs libéraux au pouvoir. Confirmation, oui : mais une confirmation presque indispensable. Voilà pourquoi la condamnation de 1926 a fait si mal. Mais parce que c'est d'une confirmation traditionaliste plutôt que monarchiste ou maurrassienne que le besoin se faisait sentir, le coup ne pouvait être fatal ni au groulxisme, ni au nationalisme.

Au sein de la famille de pensée de Groulx, telle était la façon de poser le problème. Quant à la solution, elle était d'abord à chercher ici, en fonction des conditions québécoises et du contexte laurentien ; les modèles traditionalistes et catholiques français proposaient des formules qu'il convenait de soumettre à un examen critique et, le cas échéant, de les retravailler afin de les naturaliser. Peut-être serait-il temps de s'en aviser une bonne fois : le culturel et l'idéologique québécois ne s'expliquent pas seulement par le contexte contemporain européen et français même si le jeu des influences a son importance ; ils s'expliquent d'abord et surtout par le contexte contemporain et historiques laurentiens. Il faut cesser d'écrire l'histoire comme si le Canada français n'avait pas de culture politique ; comme si le destin l'avait à ce point emmuré dans l'apolitisme qu'il serait dépourvu de tradition politique. Les thèses d'Esther Delisle et de Catherine Pomeyrols ne prouvent pas cette indigence ; elles ne font qu'accuser la pauvreté de l'historiographie. Il faut reprendre toute la question. Montrer comment, à partir de la conquête, les Canadiens français ont cherché politiquement leur voie et comment,

ce faisant, ils ont élaboré des discours politiques concurrents et donc nécessairement multiples. Cette recherche, dans ses temps forts, mobilisait les seigneurs, le clergé, les professions libérales, les journalistes, les historiens. Les débats étaient depuis longtemps engagés quand parut la première brochure politique canadienne-française. La transition, dans les esprits, de l'Ancien Régime politique au Nouveau, malgré les aspirations démocratiques des Patriotes avancés puis des Rouges, ne s'est pas faite selon un parcours unique, ni toujours en empruntant un argumentaire révolutionnaire. C'est commettre un anachronisme que de placer en 1791 ou au début du XIX^e siècle l'avènement de la démocratie laurentienne¹⁴³. Le vocabulaire a son importance et le mot *démocratie* en 1800 et même en 1850 connotait des réalités auxquelles beaucoup, et pas seulement les clercs ultramontains, attachaient des valeurs péjoratives. L'avènement du parlementarisme, une fois passé le mouvement de recul des plus conservateurs, est apparu à plusieurs dans toute sa polysémie. Il pouvait signifier — et il signifiera bientôt pour la majorité des dirigeants religieux et laïques —, non pas l'intrusion de la révolution dans la vallée du Saint-Laurent, mais exactement son contraire : le raffermissement de la tradition. 1791 marque l'inauguration de la monarchie constitutionnelle dans le gouvernement intérieur de la colonie, c'est-à-dire l'association des représentants du peuple à la fonction législative, sous la direction suprême du gouverneur ; 1848, loin de signaler l'instauration de la démocratie, marque le renforcement de la monarchie constitutionnelle de 1791 par la subordination du gouverneur au cabinet, c'est-à-dire la conquête de la responsabilité ministérielle. Dès lors, Révolution et Contre-Révolution au Canada français ne pouvaient désormais avoir le même sens qu'en France. Autour de 1790, deux traditions se faisaient la lutte dans la Province de Québec ou Bas-Canada : la française, monarchique et absolutiste¹⁴⁴, l'anglaise, monarchique et parlementaire. L'événement fondateur de la constitution britannique n'est pas 1789, mais 1689, qui confirme les libertés traditionnelles des sujets anglais. En 1791, cette dernière Révolution avait déjà un siècle et la légitimité que confère la tradition. L'Acte constitutionnel de 1791 fut suivi d'une

143. À ce sujet, Fernande ROY, dans une brève mais excellente synthèse, ne me paraît pas toujours faire les distinctions qui s'imposent. *Démocratie* peut avoir pour contraires *monarchie* et *aristocratie* ; le mot peut être le synonyme ou encore l'antonyme de libéralisme politique et de parlementarisme (libéral) ; dans son opposition au libéralisme économique, il peut signifier l'égalité sociale et connoter la révolution (*Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1994, p. 16, 18, 23, 24, 27, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 39, 40, 45).

144. Ce qui est mal dire car la monarchie française était tempérée par la tradition, la coutume et par tout un appareil de textes (chartes, franchises, édits), hérissant la France de droits, comme aimaient à le répéter les maurrassiens, et dont la consolidation séculaire s'imposait au roi autant qu'au peuple.

période de flottement, bientôt résolue en faveur de la tradition anglaise. Pendant ce temps en Europe, chaque tradition donnait à la littérature politique de grands noms : par exemple, Joseph de Maistre et Louis de Bonald, pour la première ; Edmund Burke, pour la seconde. Chaque société, chaque nation produit un traditionalisme qui lui est propre parce que chacune a sa propre tradition de référence. L'avortement de la révolution bas-canadienne de 1837 et la répression de la révolte de 1838 tranchaient le débat et consacraient l'échec de la démocratie jusqu'au lauriérisme. Trop d'historiens font comme si le Canada français n'avait pas nationalisé la tradition burkienne. Cette nationalisation a été d'autant plus consensuelle que les grandes « victoires » politiques, de l'Acte de Québec à la Confédération, pouvait s'interpréter comme autant de progrès nationaux. Le nationalisme y trouvait son compte aussi bien que le traditionalisme burkien, parlementaire dans son essence.

Étienne Parent, esprit réfléchi et solide, politique avisé et bon historien, lançait son manifeste dans le premier numéro du troisième *Canadien*, le 7 mai 1831. C'est un programme nettement nationaliste et où les institutions anglaises sont placées au service de la nation canadienne-française : « Notre politique, notre but, nos sentiments, nos vœux et nos désirs, c'est de maintenir tout ce qui parmi nous constitue notre existence comme peuple, et comme moyen d'obtenir cette fin de maintenir tous les droits civils et politiques qui sont l'apanage d'un pays anglais¹⁴⁵ ». Quand donc *L'Action française* de Montréal a-t-elle abandonné ce mot d'ordre ?

Le point de vue de George-Étienne Cartier, mort en 1873, paraît de plus de conséquence que celui de ses adversaires rouges. Après tout, héritier de La Fontaine, champion du parlementarisme britannique, il a dominé la politique bas-canadienne pendant les vingt dernières années de sa vie et son parti a gouverné le Canada et le Québec pendant quatre des cinq décennies qui ont suivi l'avènement du « gouvernement responsable ». Plus encore, son opinion aurait pu être contresignée par les sulpiciens, l'ensemble du clergé, l'épiscopat, y compris son aile ultramontaine intransigeante. En 1864, il affichait son opinion sans détour :

J'ai déclaré être d'avis que cette confédération ne devrait pas se réaliser, si elle devait faire disparaître ou seulement affaiblir le lien qui nous attache à la Grande-Bretagne. Je suis pour la confédération, parce que je pense que

145. Cité par Jean-Charles FALARDEAU, « Parent, Étienne », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, vol. 10, p. 635.

l'établissement d'un gouvernement général donnerait plus de force encore à ce lien qui nous est cher à tous. Et je crois que chacun de nous est d'avis que la nouvelle forme de gouvernement doit être propre à accroître l'influence et le prestige des principes monarchiques dans notre système politique pour avoir chance de succès¹⁴⁶.

L'année suivante, il y insistait :

Les Américains se sont unis dans le but de perpétuer la démocratie sur ce continent. Nous, qui avons eu l'avantage de voir le républicanisme à l'œuvre, durant une période de quatre-vingts ans, d'en voir les défauts et les vices, nous avons pu nous convaincre que les institutions purement démocratiques ne peuvent point assurer la paix et la prospérité des nations, et qu'il nous fallait nous unir par une fédération faite pour perpétuer l'élément monarchique.

La différence entre nos voisins et nous est essentielle ; la conservation du principe monarchique sera le grand caractère de notre confédération, au lieu que de l'autre côté de la frontière, le pouvoir dominant c'est la volonté de la foule, de la populace, enfin. Quiconque parmi nous a conversé avec des hommes publics ou des écrivains des États-Unis peut attester ici que tous admettent que le gouvernement y est devenu impuissant par l'introduction du suffrage universel, en d'autres termes, que le pouvoir de la populace a supplanté l'autorité plus légitime¹⁴⁷. Et en ce moment nous

146. George-Étienne CARTIER, Discours de 1864 à Montréal, reproduit par Michel BRUNET, *Histoire du Canada par les textes*, tome 2, (1855-1960), édition revue et augmentée, Montréal, Fides, 1963, p. 18.

147. Ces idées étaient très répandues chez les conservateurs et les catholiques de France. En 1889, Claudio Jannet, tout en reconnaissant que la constitution américaine comportait des freins puissants aux emportements populaires, distinguait la démocratie politique de la démocratie comme état social, ce qui l'autorisait à constater qu'« il n'y a rien qui puisse remplir dans la République des États-Unis la fonction accomplie par les monarchies légitimes dans les vieux pays et qui consiste à diriger l'évolution pacifique des peuples vers un nouvel état de choses. Mais c'est là le vice de la forme républicaine de gouvernement plutôt que de l'état social démocratique. Les deux choses coexistent en Amérique : en réalité, elles sont fort distinctes, et, en Europe, la démocratie, qui est pour des générations le seul mode d'existence possible des sociétés, aurait tout à gagner à vivre à l'abri d'une monarchie traditionnelle » (Claudio JANNET, *Les États-Unis contemporains ou Les mœurs, les institutions et les idées depuis la Guerre de Sécession*, ouvrage précédé d'une lettre de M. Le Play, 4^e éd. complètement refondue, Paris, Plon, 1889, tome 2, p. 278). Plus tard, Firmin Roz soutiendra la thèse que « l'étonnante fortune » des États-Unis s'explique en partie par « la formation d'une aristocratie politique » : « On voit donc [...] apparaître, conclut-il, des réalités fort différentes des idées auxquelles correspond la signification

sommes les témoins du triste spectacle d'un pays déchiré par la guerre civile, où nous voyons des frères combattre contre des frères¹⁴⁸.

Cartier ne demande pas de restreindre le droit de suffrage au Bas-Canada, que possédaient tous les *habitants*, c'est-à-dire les cultivateurs indépendants ; il croit simplement que les pouvoirs de la Chambre populaire doivent être équilibrés par ceux de la Couronne et de la Chambre haute. Le Parlement constitue la clef de voûte de sa culture politique. En droit constitutionnel britannique, le Parlement comprend la Couronne et les deux Chambres ; il est le dépositaire de la souveraineté et de la légitimité. Quand les intellectuels libéraux des années 1950 moquaient le royalisme enseigné dans les collèges classiques, ils ne saisissaient pas qu'il s'agissait du système britannique et non de la monarchie absolue des Bourbons. Au fil du temps, la composante monarchique perdit de son intérêt pour les Canadiens français, mais le système parlementaire, la démocratie au sens de gouvernement représentatif est devenue partie intégrante de la culture politique canadienne-française. La plupart des intellectuels, dont Groulx lui-même, n'ambitionnaient pas d'abolir le parlementarisme ; au contraire, ils voulaient le réformer en moralisant les élections et en inculquant aux hommes politiques le sens de leur devoir national et social. Les Adrien Arcand et Paul Bouchard sont des exceptions.

Parmi les forces qui ont contribué à détacher les traditionalistes québécois du monarchisme, il faut mentionner la montée du nationalisme canadien-français qui, peu à peu, à partir des années 1820, discrédite le « loyalisme », qui entraîne le royalisme dans son naufrage. On ne saurait non plus négliger les encycliques de Léon XIII. En 1892, *Au milieu des sollicitudes* donne aux catholiques français la consigne claire de se rallier à la république. Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal et le journaliste ultramontain Jules-Paul Tardivel approuvent¹⁴⁹.

courante du terme "démocratie". Et c'est peut-être la principale leçon de l'histoire américaine » (Firmin ROZ, *Histoire des États-Unis*, nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Arthème Fayard, 1949 [1^{re} éd., 1930], p. 11-12). Ces deux essayistes ont été beaucoup lus et appréciés au Canada français.

148. George-Étienne CARTIER, Discours de 1865 à l'Assemblée législative, reproduit par Jean-Charles BONENFANT, *La Naissance de la Confédération*, Montréal, Leméac, 1969, p. 93-94.

149. Pierre SAVARD, *Jules-Paul Tardivel*, p. 267-268.

Quant à l'interprétation nationale du « nouveau système politique » mis en place en 1867, *la Minerve* ne peut être accusée de timidité : « Telle est, d'ailleurs, la signification que l'on doit attacher à cette constitution. On y voit la reconnaissance de la nationalité canadienne française. Comme nationalité distincte et séparée, nous formons un État dans l'État, avec la pleine jouissance de nos droits, la reconnaissance formelle de notre indépendance nationale¹⁵⁰ ».

Le traditionalisme est une recherche. Il est faux qu'il ne demande à s'instruire qu'auprès de l'ancienne France. Aux moins deux France contemporaines pouvaient l'enseigner : la France catholique et la France nationale. Ces dernières ne sont pas des réalités parfaitement congrues, mais elles se recourent partiellement. Les ambivalences ou les hésitations de Groulx se comprennent. Selon les époques et les problèmes, il demande des modèles (d'ailleurs toujours à assimiler, à adapter, à retravailler) tantôt à la France catholique, qui peut être soit républicaine (Lacordaire, le Sillon et son chef, Sangnier, le père Didon, les ralliés généralement et leur Action libérale populaire), soit impériale ou monarchiste (Veuillot, Maistre, Le Play), tantôt à la France nationale, dont le nationalisme est royaliste (Maurras), républicain (Barrès, Péguy), ou successivement l'un et l'autre (Maritain et nombre de maurrassiens). Comme le héros de sa jeunesse, Montalembert, Groulx se plierait à tous les régimes à la condition d'y pouvoir servir la cause catholique avec quelque chance de succès. C'est dire que sa pensée est imperméable au fétichisme du régime. Il cherche des façons d'épanouir sur les bords du Saint-Laurent, plutôt que de la Seine, du Tibre ou de la Sarine¹⁵¹, les deux mondes de sa cosmologie, la religion catholique et la nation canadienne-française, variante au sein de la grande famille française, toutes deux incarnées dans un sol et un peuple, toutes deux aimantée par un appel à l'universel, toutes deux fruit de la tradition, à qui elles doivent leur intelligibilité. Cette double tradition, dont les origines sont séculaires (la France) et millénaires (Rome), a été revêtue d'une forme originale par son passage dans la matrice de l'histoire laurentienne. Le nationalisme groulxiste, essentiellement moral, est d'abord l'affirmation consciente et fière d'une identité propre, irréductible à la française, à qui pourtant elle doit la vie, ce qu'elle reconnaît sans réticence et ce dont elle se glorifie. Dans la prose de Groulx, cette identité se pense sans complexe et se présente comme une culture et une civilisation. Dans une conférence du 14 septembre 1953 intitulée « Survivre ou vivre ? », Groulx décrit la jeunesse à l'époque où les intellectuels modernistes

150. *La Minerve*, 1^{er} juillet 1867, reproduit par J.T. COPP et Marcel HAMELIN, *Confédération : 1867*, Toronto, Copp Clark, 1966, p. 60.

151. Rivière qui encercle Fribourg, ville suisse à l'université catholique de laquelle Groulx a étudié.

étudiés par Léon Dion¹⁵² sapaient si efficacement la tradition ou, dans les termes d'Esdras Minville, la synthèse canadienne-française¹⁵³ :

Regardons maintenant, si vous voulez, vers notre jeunesse. Toute une portion de celle qu'on appelle notre jeunesse catholique, grandit dans une ignorance ineffable des supports naturels de sa foi, comme si la défense de sa culture et de sa civilisation et comme si l'épuration¹⁵⁴ et la promotion de l'une et de l'autre, surtout quand toutes deux sont d'essence catholique, ne relevaient pas, par leurs interférences, dans la formation de la personne, de la mission temporelle de tout homme et même de tout chrétien. Une autre portion de notre jeunesse se bat l'œil de tous ces soucis nationaux. Elle ne veut plus accorder sa foi qu'à je ne sais quel vague internationalisme où seraient dépassées et démodées ces notions archéologiques de patrie, de nation, de culture nationale. Une troisième portion de notre jeunesse fait bon marché des lois fondamentales de ce pays ; elle se déclare convertie au canadianisme des politiciens fédéraux et se flatte naïvement de conserver quand même sa culture nationale en s'en remettant à la bonne foi tant de fois et si historiquement démontrée de la majorité au Canada. Il ne nous manque en définitive qu'une jeunesse qui soit vraiment nôtre et qui, pour servir quelque idéal que ce soit, politique, social ou religieux, ne se croirait pas obligée de se dépouiller de sa nationalité¹⁵⁵.

Cette jeunesse, à ses yeux, figure au plus juste la nation même, déjà en proie, dans une bonne partie de l'élite¹⁵⁶ et de la masse, à une crise de civilisation

-
152. Léon DION, *Québec, 1945-2000*, tome 2, *Les Intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.
153. Esdras MINVILLE, *Le Citoyen canadien-français. Notes pour servir à l'enseignement du civisme*, Montréal, Fides, 1946, tome 2, p. 322 : « Notre vie nationale est la synthèse d'une double synthèse culturelle et historique ».
154. « C'est justement une des fonctions de l'histoire — la principale, à mon sens, — que de corriger systématiquement la tradition selon laquelle un groupe humain ordonne sa vie » (Guy FRÉGAULT, *La guerre de la conquête*, Montréal, Fides, 1955, p. 459).
155. Lionel GROULX, « Survivre ou vivre ? » (1953), *Pour bâtir*, Montréal, L'Action nationale, 1953, p. 146-147.
156. On a tant dit d'insanités à propos du chef et des chefs dans la pensée de Groulx qu'il s'impose de rappeler que, pour lui, l'élite « se recrute dans toutes les classes et dans tous les groupements professionnels » (« Survivre ou vivre ? », p. 147).

dont le pire est encore à venir et viendra, si ne s'opère dans la jeunesse un redressement héroïque. Comme les certitudes et les solutions européennes ne valent que dans la mesure de leur compatibilité avec l'environnement matériel et moral laurentien, le pragmatisme doit présider à la recherche des traditionalistes. L'incohérence apparente des emprunts et des inspirations s'évanouit dès lors qu'on les juge non d'après le contexte européen, les critères européens, les problèmes européens, mais d'après le contexte laurentien, les critères laurentiens, les problèmes laurentiens. Pour l'école traditionaliste, le défi est de maintenir dans l'être, de vivifier la tradition en plein XX^e siècle et dans une Amérique de plus en plus industrielle et urbaine. En d'autres termes, comment moderniser sans se laisser happer par la modernité. Car la modernité fait perdre à la transcendance et au spirituel leur pertinence dans l'État, dans la société puisqu'elle ramène la religion au rang d'une idéologie parmi d'autres. Or, pour Groulx, sans la foi le catholicisme ne vaut guère mieux que la trop humaine philosophie et, sans le catholicisme, la nation canadienne-française s'amputerait de la meilleure part de son être. Les idées maurrassiennes n'ont de valeur que dans la mesure où elles peuvent être mobilisées au service de ce grand dessein. Quand une pensée, un programme considéré d'abord avec sympathie paraîtra compromettre un aspect de la tradition canadienne-française, souvent sa dimension religieuse, Groulx le rejettera sans ménagement. L'antimodernisme de Pie X et l'antinationalisme de Pie XI ont ainsi influé sur les choix idéologiques de Groulx. De même il lui arrivera de suspendre son jugement sur une idéologie jusque-là suspecte, tel le socialisme, si, moyennant sa spiritualisation, elle semble capable de se charger de la mission, capitale pour Groulx, de renouveler la tradition dans le sens de sa ligne originelle pour lui redonner, dans un contexte nouveau, toute sa fécondité¹⁵⁷. Cela, qui est de l'ordre des moyens, ne fait pas de Groulx un moderniste ou un homme de gauche ; il appartient à la Droite de doctrine dont la pierre de touche est la tradition, qui est de l'ordre de la fin. République ou socialisme, fédéralisme ou indépendance peuvent passer l'épreuve si, pour la religion et pour la nation, dans tel contexte et telle conjoncture, ils semblent davantage porteurs de salut que d'autres régimes ou d'autres programmes. La Droite de doctrine, c'est-à-dire contre-révolutionnaire, s'attache à l'esprit plutôt qu'aux formes ; à l'homme concret et aux sociétés particulières plutôt qu'à l'Homme abstrait et au régime idéal. Les intellectuels canadiens-français ont manifesté de la sympathie et de la curiosité pour le maurrassisme ; généralement, ils ne s'y sont pas inféodés, gardant leur liberté et

157. Stéphane PIGEON prépare un mémoire sur l'évolution idéologique de Groulx dans les dernières années de sa vie, qui, vraisemblablement, mettra en lumière un mélange de fermeture et d'ouverture aux nouvelles tendances de la société québécoise.

« le souci de la civilisation originelle¹⁵⁸ », la liberté de penser nationalement leur condition nationale. Et Maurras les aurait approuvés.

Après avoir étudié les idéologies québécoises des années 1934-1936 en s'inspirant du modèle hartzien, André-J. Bélanger en arrive à une double conclusion, la première, discutable, la seconde, incontestable : 1) « L'absence de gouverne comme élément organisateur de dernière instance sert de révélateur encore plus puissant et confirme la cohérence d'apolitisme qui dénote tout l'ensemble ». 2) « Le fragment ["féodal"-communautaire] est susceptible de reconstitution mais à l'exclusion de son apport politique [...] *La monarchie*, le seul régime de référence propre au fragment, est impossible à réinstaurer¹⁵⁹ ». Il est par conséquent impossible de transplanter tel quel le maurrassisme intégral dans la vallée du Saint-Laurent. Mais le maurrassisme en tant que traditionalisme, où le royalisme n'est qu'un moyen au service de la nation-culture, est susceptible d'adaptation au Québec. Il reste qu'aucun intellectuel québécois ne s'est consacré à cette entreprise : quand il y a emprunt, il est parcellaire et intégré à une structure idéologique proprement canadienne-française, elle-même enracinée dans le contexte laurentien et surdéterminée par la conquête.

Se concentrant sur la pensée de Lionel Groulx, Jean-Pierre Gaboury, corrigeant ou, au moins, nuancant Michael K. Oliver, croit que, pour l'essentiel, Groulx a raison quand il affirme en 1939 : « Ni Barrès, ni Maurras n'ont eu sur moi l'influence qu'on a cru. D'abord je les ai connus tard. À peine ai-je lu quatre ou cinq livres de Maurras. Ils m'ont *confirmé, fortifié* sur certaines questions, surtout Barrès¹⁶⁰ ». Gaboury conclut :

Alors il y eut entre le « nationalisme intégral » et le nationalisme de l'abbé Groulx une heureuse concomitance et une précieuse attestation qu'il ne dédaigna point. D'ailleurs la pensée de Lionel Groulx appert radicalement endogène (n'est-ce pas là le propre de toute démarche nationaliste) et le tuf de la pensée canadienne-française est suffisamment riche pour en

158. L. GROULX, « Survivre ou vivre ? », p. 147.

159. André-J. BÉLANGER, *L'Apolitisme*, p. 360.

160. Cité par André LAURENDEAU, *L'Abbé Lionel Groulx*, Montréal, L'Action canadienne-française, 1939, p. 21, reproduit par Jean-Pierre GABOURY, *Le Nationalisme*, p. 48. — Oliver écrivait en 1956 : « The fact that the Québec *Action française* was imbued with the nationalism of the French *Action française* leaps from every page of the Canadian review » (cité par Gaboury, p. 47).

expliquer tous les éléments. L'historien nationaliste n'a que repris les grands thèmes traditionnels de cette pensée canadienne-française. Son originalité se situe au niveau de l'agencement et de l'importance qu'il accorda à chacun de ces thèmes¹⁶¹.

Le présent travail tend à corroborer ces assertions, sauf à reconnaître que l'intérêt de Groulx pour le maurrassisme a varié en intensité dans le temps.

Conclusion

Quelques propositions condenseront les résultats de la présente recherche. 1° Au Canada français, le maurrassisme est un phénomène plus littéraire que politique. 2° Les maurrassiens intégraux y sont une infime minorité, d'où les grands noms sont absents. Ni Henri Bourassa, ni Lionel Groulx, ni Esdras Minville n'y figurent. 3° L'attrait pour le maurrassisme a beaucoup fluctué dans le temps ; il atteint son zénith à l'époque de la Grande Guerre et dans la première moitié de la décennie 1920. 4° Le rôle du maurrassisme, même à son point culminant, a été de renforcer par des formules percutantes ou évocatrices et d'étayer par la force de l'argumentation des tendances intellectuelles déjà bien établies, surgies de l'histoire et du contexte canadien-français. 5° Un défaut de perspective et une érudition peu sûre font attribuer à Maurras des éléments du discours canadien-français qui, en fait, sont le produit du nationalisme d'ici ou du conservatisme catholique universel.

On oublie trop d'ailleurs que Maurras lui-même, malgré l'agnosticisme de sa maturité, a subi l'empreinte indélébile du catholicisme. Berthelot Brunet a vu juste quand il a reconnu du thomisme dans la pensée et le raisonnement de Maurras¹⁶². Que le traditionalisme canadien-français et le maurrassisme aient beaucoup en commun ne doit étonner personne : les deux ont été tenus sur les fonts baptismaux ; les deux ont nourri leur intelligence dans l'œuvre de Joseph de Maistre, de Louis Veuillot et de Frédéric Le Play. Mais Auguste Comte les sépare ; et surtout le contexte politique et social. Le traditionalisme canadien-français a subi la conquête ; la culture politique du Canada français s'est renouvelée au contact du libéralisme anglais ; l'Amérique n'est pas l'Europe. Rayonnement du maurrassisme au Canada français ? Très certainement, et à un degré rarement atteint par d'autres

161. J.-P. GABOURY, *Le Nationalisme*, p. 48.

162. Berthelot BRUNET, compte rendu de *la Dentelle du rempart, Les Idées*, p. 381-382. Confirmé par Victor NGUYEN, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique vers 1900*, Paris, Fayard, 1991, p. 161-165.

doctrines. Mais plus qu'une influence subie, représentons-nous un rapport actif entre une pensée adulte et autonome, fruit de trois siècles d'histoire, et une doctrine brillante, à laquelle la première réserve un accueil à la fois sympathique et critique. Le traditionalisme canadien-français doit au maurrassisme une plus claire conscience de lui-même ; il ne lui doit ni l'être, ni la durée.

Pierre Héparin